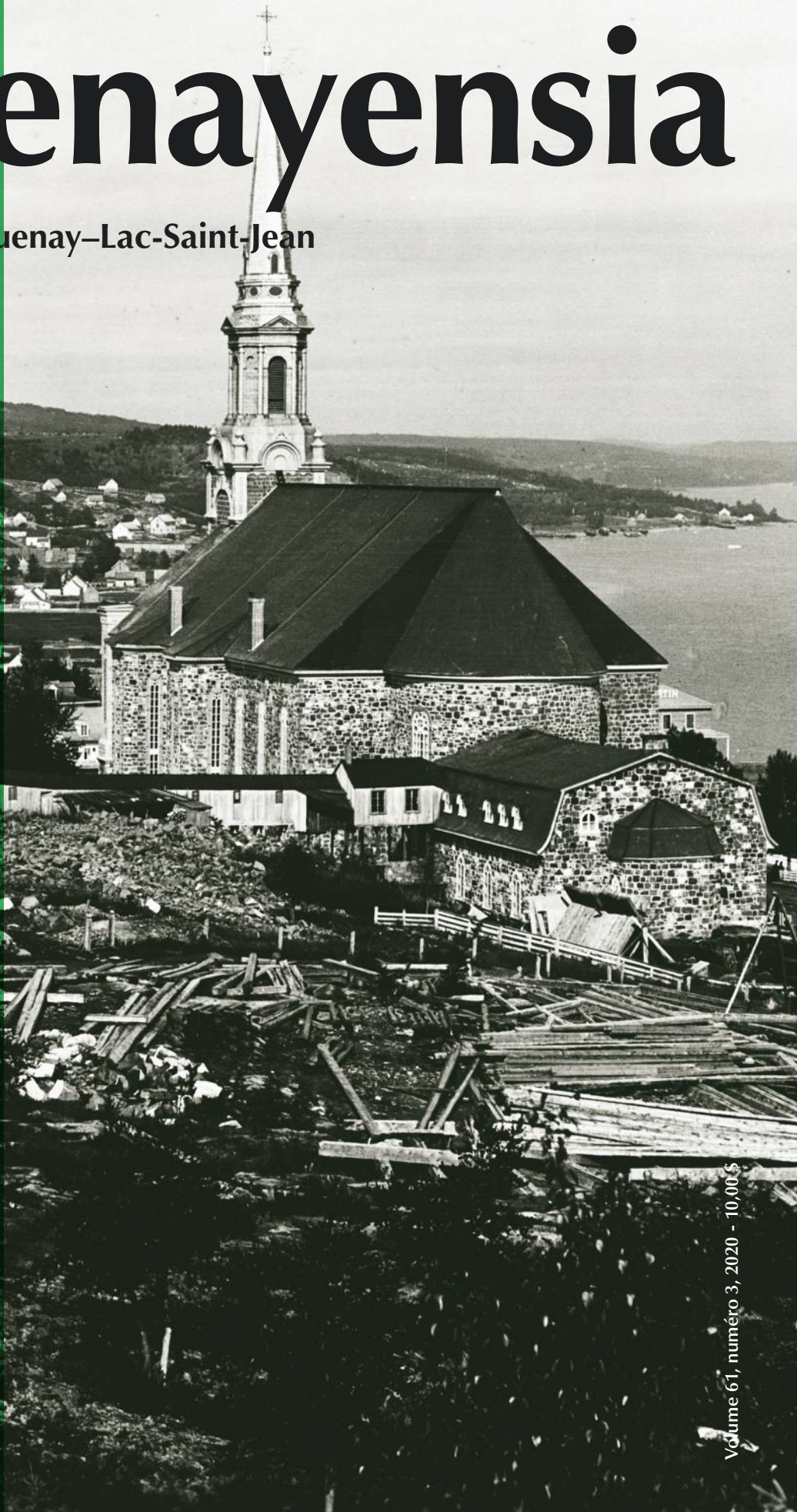


Saguenayensia

La revue d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Dynamisme et
modernisation

**Au cœur de
l'utopie**



Une année qui passera à l'histoire

Ensemble, nous formons une communauté universitaire ambitieuse, dynamique et innovante qui contribue au développement de la société.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⦿ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⦿ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⦿ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⦿ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⦿ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⦿ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⦿ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⦿ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⦿ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⦿ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.





Sommaire

Page couverture
Chicoutimi avant 1912 :
Séminaire et première
cathédrale.

Société historique du
Saguenay, P002, S7,
SS1, Album 8-1, P12-1

Chicoutimi vers 1900.
De gauche à droite :
Château Saguenay,
Gare C.N.R., Boutique
Côté & Boivin.

Société historique du
Saguenay, P002, S7,
SS1, P10182-01

- 05 **Présentation**
Par Joëlle Hardy
- 06 **Nouvelles**
Par Audrey Naud
- 08 **Thomas Roberge et le monde de
ce temps**
Par Robert Simard
- 40 **Cent ans de célébration pour
l'Exposition agricole de Chicoutimi**
Par Myriam Blais



**les imprimeurs
associés** 

T. 418 543-4423

1415, des Champs-Élysées
Chicoutimi (Québec) G7H 6J2
lesimprimeursassocies.com

L'équipe qui se démarque depuis 1949

Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

M^{re} Jean-Guy Couture, Chicoutimi

Membres philanthropes - 500 \$ et +

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus

Lorenzo Beaulieu, Chicoutimi

Dr Louis Bélanger, Montréal

Samuel Boily, Jonquière

Louise Bouchard, Chicoutimi

Dr Jean-Charles Claveau, Québec

Jacques Coutu, Chicoutimi

Simon Coutu, Chicoutimi

Yves Desforges, Chicoutimi

Jean-Charles Dubé, Chicoutimi

Fondation GL Tremblay de Chicoutimi inc.

Réjean Fournier, Québec

Gilbert Gravel, Chicoutimi

Joëlle Hardy, Chicoutimi

Dr Richard Harvey, Sherbrooke

Desmond Hudson, Planfield

Roger Larouche, Chicoutimi

Patrick Lapointe, Jonquière

Jean-Marc Patoine, Jonquière

Bernard Pelletier, Saint-Fulgence

Nicole Perron, Montréal

Gilles Rinfret, Chicoutimi

Pierre Théberge, Chicoutimi

Aurélien Tremblay, Chicoutimi

Mélissa Tremblay, Chicoutimi

Dr André Villeneuve, Jonquière

Abbé Jean-Paul Vincent, Albanel

WSP Canada Inc., Chicoutimi

Membres bienfaiteurs - 100 \$ à 499 \$

Gilles Angers, Sainte-Rose-du-Nord

Céline T.-Beaulieu, Gatineau

Ronald Boivin, Chicoutimi

Jacques Chouinard, Chicoutimi

Miville Corneau, Chicoutimi

Jean Coutu, Chicoutimi

Louis Coutu, Verdun

Pierre Coutu, Lévis

Marcel Duchaine, Chicoutimi

Henri Gagnon, Sainte-Rose-de-Nord

Martin Gauthier, Chicoutimi

Marie Gendron, Laterrière

Claude Goulet, Chicoutimi

Alain Hardy, Jonquière

Jacques Lambert, Québec

Benoît Larouche, Saint-Gédéon

Réginald Lavoie, Chicoutimi

Lucien Martel, L'Anse-Saint-Jean

Jean-François Moreau, Chicoutimi

Jacques Pelletier, Chicoutimi

Julienne Perron, La Baie

Louise Perron, Québec

Simon Pothier, Jonquière

Gérard Poulin, Saint-Gédéon

Eugène Roy, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Dr Yves Savard, Chicoutimi

Bernard Séguin, Laterrière

Laurent Yves Simard, L'Anse-Saint-Jean

Louise Simard, Petit-Saguenay

Jean-Pierre St-Laurent, Alma

Pierre Tremblay, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Suzanne Tremblay, Chicoutimi

Membres corporatif

Pierre Albert, PACO - Paul Albert Chevrolet Buick

Cadillac GMC Ltée

Me Marc Beaulieu, notaire

Réjean Bergeron, Gestion Bersi Inc.

Sébastien Bergeron, Chiasson & Thomas inc.

Karl Blackburn, Résolu Produits forestiers

Éric Côté, Côté Petterson

Pierre Dassylva, Les Immeubles Murdock inc.

Rémi Gagné, municipalité de Rivière-Éternité

Alain Gagnon, Syndicat National des employés

de l'aluminium d'Arvida

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière

Gilles Harvey, Société nationales des Québécoises et des Québécois

Yves Laflamme, Résolu Produits forestiers

Philôme Lafrance, municipalité de Petit-Saguenay

Richard Martel, député fédéral de Chicoutimi

Josée Tremblay, Caisse Desjardins de Chicoutimi

Membres de soutien - 25 \$ À 99 \$

Marc Allaire, Ottawa

Robert Ascah, Montréal

Francklin Ash, Jonquière

Jean-Claude Basque, Chicoutimi

Jacques Beaudoin, Roberval

Marie Beaulieu, Montréal

Jean Bergeron, Rivière-Éternité

Daniel Bindley, Chicoutimi

Agnes Brisson, La Baie

Camille Boily, Chicoutimi

Yoland Boily, Mashteuiatsh

Roméo Boivin, La Baie

Gilles Boivin, Québec

Jean-Guy Bouchard, Jonquière

Nicolas Bouchard, Chicoutimi

Denis Brochu, Québec

Sylvain Cloutier, Chicoutimi

Philippe Coutu, Montréal

Romuald Croft, Chicoutimi

Pierre De Champlain, La Baie

(suite à la page 7)

Présentation

Équipe de l'édition

Direction : Joëlle Hardy

Comité de la revue : Sara-Jeanne Lemieux et Audrey Naud.

Révision linguistique et typographique : Dany Côté et Guy St-Jean.

Collaboration spéciale : Jonathan Skeene-Parent

Graphisme : Joëlle Hardy et Audrey Naud

Auteurs : Myriam Blais, Audrey Naud et Robert Simard.

Conseil d'administration de la Société historique du Saguenay : Simon Coutu (président), Guy Wells (vice-président), Mélissa Tremblay (trésorière), Jean-Claude Martel (secrétaire), Richard Banford, Marc Beaulieu, Martin-Thomas Côté, François Guérard, Érik Langevin, Yves Laperrière et Janick Tremblay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération Histoire Québec.

Tarifs d'abonnement (1 an, 4 numéros) :

20 \$ pour les étudiants canadiens, 35 \$ au Canada, 55 \$ au États-Unis, 75 \$ autres pays.

10 \$ / numéro au bureau de l'organisme ou en kiosque.

Abonnement :

Effectuez votre paiement sur la boutique en ligne <https://shistoriquesaguenay.com/produit/adhesion>

Faire parvenir votre nom et adresse ainsi que votre paiement par chèque, Visa ou Mastercard à :

930, rue Jacques-Cartier Est, C-103,
Saguenay, arr. Chicoutimi (Québec), G7H 7K9
(418) 549-2805 p. 0
saguenayensia@shistoriquesaguenay.com

Convention de la poste-publications n° 40011795.

La revue *Saguenayensia*, fondée en 1959, est publiée quatre fois par année.

Dépôt légal : 2020

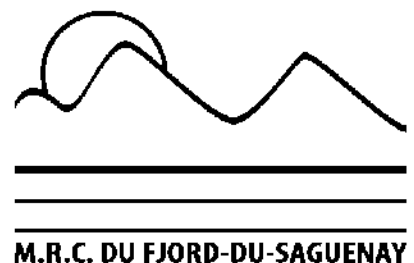
Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

N° ISSN-0581-295x

En vertu des dispositions de la Loi sur le droit d'auteur (L.R.C., ch. C-42), les articles parus dans cette revue ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay. Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et des illustrations utilisées, et ce, à l'exonération complète de l'éditeur.

Cette publication est rendue possible grâce à l'appui financier de la Ville de Saguenay, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et de la MRC du Fjord-du-Saguenay.



L'utopie saguenéenne tire ses racines d'un terreau fertile mélangeant dans le cœur des pionniers, audace, esprit d'entrepreneuriat, naïveté et ambition. Après des centaines de kilomètres dans la forêt boréale, malgré les mouches noires et les épreuves qui s'acharnent sur la petite colonie, c'est tel un phœnix que l'ambition de ces femmes et de ces hommes renaît des cendres du Grand feu du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Moment charnière, voilà que se succèdent, de 1870 à 1930, de grandes visions pour la région : les prometteuses industries du bois et du papier, l'électrification, l'accès à l'eau potable, la création de mesures sanitaires et des lignes télégraphiques, puis le développement accéléré du chemin de fer.

En parallèle s'organise la vie religieuse et sociale avec l'arrivée de communautés qui prennent en charge l'éducation, la santé et les œuvres de charité. C'est une époque de bouillonnement, de grands rêves dans lesquels les colons souhaitent construire la « Chicago du Nord ».

C'est dans ce contexte exalté que l'on retrouve Thomas Roberge, jeune abbé avant-gardiste épris de science et de technologie. Dans *Thomas Roberge et le monde de ce temps*, l'auteur Robert Simard propose de découvrir les œuvres, les intérêts et la vie ecclésiastique de ce personnage, auquel font référence plusieurs travaux d'historiens.

Dans un autre ordre d'idée, l'année 2020 marque le 100^e anniversaire de l'Exposition agricole de Chicoutimi. La Covid-19, grand fléau contemporain, ayant bouleversé les festivités du centenaire, l'équipe de *Saguenayensia* prend l'initiative de souligner le passage à travers le temps de cet événement d'envergure qui a su rassembler les foules en revisitant son histoire à l'aide d'articles du *Progrès du Saguenay*.

Bonne lecture!

Joëlle Hardy
Directrice générale

Nouvelles

Réouverture du centre d'archives

Le centre d'archives a obtenu l'autorisation d'ouvrir au public. Depuis le 4 août, les chercheurs peuvent effectuer leurs recherches sur place. La consultation est possible sur réservation de plages horaires : du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00. Il est obligatoire de communiquer les besoins de recherche aux employés avant de se rendre sur les lieux. Deux chercheurs par plage horaire sont acceptés. Le port du masque est obligatoire en respect des directives gouvernementales. Les règles changeront en fonction des directives de la santé publique.

Société historique du Saguenay et BANQ

(418) 549-2805 p7 et shs@shistoriquesaguenay.com
(418) 698-3516 p0 et archives.saguenay@banq.qc.ca

Boutique en ligne

Grande nouvelle pour la Société historique du Saguenay : une boutique en ligne est maintenant disponible! Vous pouvez vous abonner à la revue *Saguenayensia*, renouveler votre abonnement, acheter des numéros précédents, faire un don à l'organisme ou encore, vous procurer un drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sécuritaires, sans contact, rapides et faciles, vos achats n'auront jamais été aussi simples et abordables! La livraison est offerte gratuitement à l'achat de 25 \$ et plus au Canada. Rendez-vous au <https://shistoriquesaguenay.com/boutique-en-ligne/> pour plus de détails.

Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD)

L'équipe de la Société historique du Saguenay a de bonnes nouvelles à vous partager. L'organisme a obtenu une subvention de 149 703 \$ dans le cadre du PCPD de Bibliothèques et Archives Canada. Le projet est réparti sur trois ans. Les objectifs consistent à faciliter l'accès à la Collection de la Société historique du Saguenay (P002) en rendant ses instruments de recherche uniformes, complets et disponibles gratuitement via le portail Web et à accroître la capacité de l'organisme à conserver durablement les archives et les données numériques de la collection. La première année portera sur les documents textuels (séries 1, 2, 3, 4, 11 et 12), la deuxième année sur les documents filmiques et iconographiques (séries 7 et 9) et la troisième année sur les cartes et les plans (série 8). Les résultats attendus sont : l'uniformisation des instruments de recherche de 74,20 mètres linéaires de documents textuels, de 9 000 photographies, de 92 bobines d'images en mouvement et de 2 090 cartes et plans ; la standardisation du système de cotation ; la description selon les *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA) ; une meilleure capacité à repérer les documents ; une mise en valeur de la collection ; une conservation améliorée et adaptée aux spécificités des documents.

Auparavant, la plupart des instruments de recherche de la collection étaient accessibles uniquement dans nos locaux, mais au terme du projet, peu importe l'endroit ou le moment

AUDREY NAUD

Coordonnatrice aux projets et aux communications à la Société historique du Saguenay

de la journée, les chercheurs pourront parcourir le répertoire des documents disponibles sur le site Web de la Société historique du Saguenay. L'objectif est de faire en sorte que vos recherches s'effectuent grâce à un outil unique, en ligne, par l'utilisation de mots-clés.

Des capsules vidéo formatives sont disponibles en ligne sur notre chaîne Youtube afin d'assister les chercheurs dans l'utilisation du nouveau module de recherche. Des formations seront aussi offertes dans nos locaux pour vous familiariser avec les outils disponibles. Le projet prend fin le 31 mars 2023.

Un été pas comme les autres!

Le 22 juin, nous avons pu accueillir six étudiants grâce à des programmes de subventions gouvernementales pour un total équivalent à 70 semaines à temps complet. Myriam Blais, Stéphanie Hamel, Gabrielle Marcoux-Simard, Thomas Pearson, Élisabeth St-Pierre et Florence Tremblay ont

travaillé au traitement des archives privées et aux communications. Leurs activités archivistiques étaient variées : traitement de fonds d'archives, classification de la bibliothèque, changement de contenants, numérisation, et autres. Dans le domaine des communications, les projets visaient la revue *Saguenayensia*, le drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les médias sociaux et la rédaction de documents officiels.

Malgré la Covid-19 et les impacts occasionnés, l'ensemble des postes étudiants a été comblé et nous avons procédé à un réaménagement de l'espace de travail afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Nos méthodes de travail ont évolué grâce au numérique.

Considérant nos espaces exigus, une partie de l'équipe s'est installée temporairement dans un local à La Pulperie de Chicoutimi / Musée régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous profitons de cette tribune pour leur adresser nos plus sincères remerciements pour leur accueil et leur générosité.

Merci à nos généreux donateurs

Membres de soutien - 25 \$ À 99 \$

Mario Defoy, Sainte-Adelphe
Patrick Dery, La Baie
Denis Doiron, La Baie
Claude Duchaine, Chicoutimi
Diane Fillion, Chicoutimi
Jacques Fortin, Québec
Jacques Fortin, Chicoutimi
Florence Foster, Chicoutimi
Gilles Gagnon, Jonquière
Denis Gagnon, Laval
Denis Gagnon, Chicoutimi
Éric Gagnon, Chicoutimi
Michel Gagnon, Jonquière
Renée-Thérèse Gagnon, Saint-Fulgence
Denise Girard, Chicoutimi
Jean Girard, Chicoutimi
Luc Girard, Gatineau
Jocelyne Gobeil, La Baie
François Guérard, Jonquière
Benoit Imbeau, Chicoutimi
Louise Lambert, Québec
Étienne Landry-Déry, Chicoutimi
Madeleine Laroche, Chicoutimi
Denis Lepage, Jonquière
Jean Lessard, Boisbriand
Michel Laprise, Arvida
Michel Lemay, Chicoutimi

Bruno Marquis, Saint-Hubert
Jacinthe Morneau, Chicoutimi
Rémi Paradis, Roberval
Louise Pedneault, New York
Dr Alyre-J. Picard, Alma
Matthieu Picken, Jonquière
Gisèle Piedalue, Winnipeg
Camille Plourde, Chicoutimi
Val Rasmussen, Jonquière
Jacques Renaud, Saint-Nazaire
Claude Richard, La Baie
Laurette Roy, Chicoutimi
Jean-Maurice Savard, Québec
Nicolas Simard, Varennes
Aubert Simard, Chicoutimi
Denise Simard, Chicoutimi
Suzie Sirois, Saint-Bruno
Robert Talon, Chicoutimi
Monique Tessier, Chicoutimi
Pierre Tremblay, Alma
Raymond Tremblay, Québec
Marie-Paule Tremblay, Chicoutimi
Gérald Tremblay, Jonquière
Jean-Éric Tremblay, La Baie
Camil Tremblay, Québec
Yves Truchon, Lac Kénogami
Claude Turcotte, Saint-Fulgence

Thomas Roberge et le monde de ce temps

Les *Annales* du Séminaire de Chicoutimi nous avaient fait connaître quelques événements que l'abbé Thomas Roberge (1852-1899) avait vécus dans la maison comme professeur, surtout son habileté dans le monde matériel et son intérêt pour l'invention du téléphone. Cependant la lecture du volume de Gaston Gagnon, historien, intitulé *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean*, paru aux Éditions GID en 2013, nous a révélé un autre aspect inconnu et important de sa vie, en particulier sa tâche de secrétaire des trois premiers évêques du diocèse de Chicoutimi et de son implication dans le monde financier de son époque. Ce fut pour nous tous une révélation. Pour monsieur Gagnon, il serait intéressant d'en savoir un peu plus sur ce personnage, puisque dans ses recherches il avait souvent rencontré le nom de Thomas Roberge.

Ce fut pour nous une invitation à mettre en évidence la vie exceptionnelle de ce personnage qui a été apprécié autant par les gens de Chicoutimi que par ceux de Saint-Alexis-de-Grande-Baie. Nous remercions monsieur Gagnon de nous avoir fourni les données recueillies lors de ses recherches. La lecture de cette biographie nous fait revivre, en même temps, certains événements importants de cette époque charnière de Chicoutimi.

Le nouveau visage de Chicoutimi

Le dernier quart du XIX^e siècle fut une période de grande transformation dans l'histoire de Chicoutimi. En 1875, on était encore tout

près de l'époque des pionniers qui ouvrirent la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la colonisation, tandis qu'à la fin de ce siècle les Chicoutimiens faisaient les premiers pas dans l'ère industrielle : un changement rapide dû au dynamisme de la population et de ses leaders.

En 1871, la population de Chicoutimi est de 1393 habitants. La région vient de subir l'épreuve d'un grand feu qui s'était étendu depuis Saint-Félicien jusqu'à la Grande-Baie anéantissant tout sur son passage et freinant 25 années de développement du territoire. C'est après les décennies suivantes que Chicoutimi commence à présenter un nouveau visage.

La région est isolée du reste de la province. Les seules voies de communication¹ sont la voie d'eau du Saguenay et deux chemins tracés à travers la forêt laurentienne qui la relie à Charlevoix : le chemin de Saint-Agnès, appelé « chemin des Marais » qui rejoint La Malbaie ; le deuxième chemin, celui de Saint-Urbain qui aboutit à Baie-Saint-Paul. Ces sentiers, qui ressemblaient plutôt à des pistes en forêt, pouvaient accommoder les colons.

Vers 1875 jusqu'à 1895, la seule industrie était la production du bois de construction par la compagnie Price, une industrie qui était en déclin depuis 1870². Ce fut la Compagnie électrique qui donna la lumière et la Compagnie des eaux qui donna l'eau à Chicoutimi en 1896 ; toutes les deux se fusionnèrent en 1901 sous le nom de

ROBERT SIMARD

Prêtre et enseignant
retraité au
Séminaire de Chicoutimi



Rivière du Moulin et Chicoutimi : l'Hôtel-Dieu et le monument Price ; l'Évêché ; la fromagerie Simon Fortin. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P10070-02

Compagnie des eaux et de l'électricité de Chicoutimi³. En 1881, une ligne télégraphique fut installée entre Baie-Saint-Paul et Chicoutimi ; le téléphone fit son entrée, de même que le chemin de fer, en 1893.

C'était donc un territoire qui fut longtemps isolé des autres régions. Dans une telle situation, tout était à faire et il ne fallait pas trop se fier aux grands centres de décisions pour s'organiser, mais se fier sur soi-même. Ce qui suppose chez les pionniers des talents spéciaux : savoir se débrouiller, s'entraider, en plus d'avoir du courage et de l'audace.

CŒuvre de Mgr Racine

C'est dans cette situation qu'arrive à Chicoutimi l'abbé Dominique Racine, le 5 octobre 1862⁴. C'était un pays neuf à édifier qu'il avait devant lui, mais il avait le caractère du pionnier. Il eut à utiliser son prestige auprès des décideurs gouvernementaux et des financiers pour aider les gens à organiser cette nouvelle contrée, mais il se préoccupa surtout du domaine de l'éducation. Il invita d'abord les Sœurs du Bon-Pasteur à venir ouvrir un couvent pour les filles. Elles arrivèrent le 2 septembre 1864. En 1873, avec l'aide de la commission scolaire, il ouvrit un collège pour garçons, en vue de préparer des candidats pour le clergé diocésain, et une classe d'élite pour la société civile : ce fut le Séminaire. Ces deux institutions d'enseignement étaient nécessaires et elles changèrent le visage de Chicoutimi.

Pendant, c'était toute une aventure que de fonder un tel collège. Les gens de la commission scolaire comprirent l'importance d'une telle institution dans leur village comme il en existait d'autres semblables en province.

À l'ouverture de l'école en septembre 1873, 45 élèves sont inscrits. L'année suivante il y en a 73⁵. Déjà la première bâtisse est trop petite. On prépara tout de suite, au printemps 1874, les plans d'une construction solide et assez grande prévoyant l'augmentation de la population et l'éloignement des grands centres.

La première équipe de professeurs comprenait deux prêtres et un ecclésiastique. On pourrait dire que c'était le banc d'essai. Devant l'affluence des élèves dès les deux premières années, il fallait penser à une équipe plus compétente, c'est-à-dire des professeurs polyvalents qui pouvaient enseigner plusieurs disciplines différentes dans un contexte de nouveauté et d'improvisation. Il devenait nécessaire aussi qu'un professeur cumule plusieurs charges. La nouvelle équipe de 1875 comprenait des gens qui avaient fait leur cours classique; cette équipe était accompagnée d'ecclésiastiques encore en formation venant tous du Séminaire de Québec et du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

L'abbé Victor-Alphonse Huard arriva à Chicoutimi en 1875. Ses études théologiques n'étaient pas terminées, mais c'était un homme ouvert aux sciences de la nature.



C'était l'homme qu'il fallait pour diriger le programme des études et tout ce qui touche la vie intellectuelle de la maison. L'abbé Ferréol Roy avait la réputation d'un homme de sciences : physique, chimie, astronomie, histoire naturelle, architecture, mathématiques. Un troisième professeur polyvalent fut l'abbé David-Odilon Dufresne. Il venait de l'École normale Laval. Il a des études en latin et fera ses études théologiques à Chicoutimi et sera ordonné prêtre en 1881 à Lévis. C'est le professeur de français, d'anglais, d'arithmétique, de tenue des livres et des opérations commerciales et, en plus, de calligraphie, de dessin, de musique vocale et instrumentale, un professeur pour le cours commercial surtout. Et il était musicien lui-même. La maison donnait à la fois le cours classique et le cours commercial.

Mgr Eugène Lapointe, qui est entré au Séminaire en 1883, écrit dans ses mémoires : « Dans les années 1880, MM Roy, Huard et Dufresne se partageaient l'enseignement avec l'aide de séminaristes. Sur le premier, M. Roy, reposait la direction des élèves ; sur le second, M. Huard, les études⁶ ». M. Dufresne apporta le goût de la musique. Ce sont ces trois hommes, en fait, qui ont imprimé les premiers au Séminaire de Chicoutimi son caractère et l'ont orienté dans sa vie. Les abbés Samuel Garon, Honoré Leclerc et John O'Farrel, les pionniers de la première équipe, n'étaient plus dans la maison après 1875.

Thomas Roberge et sa famille

Parmi les ecclésiastiques, on trouve l'abbé Thomas Roberge qui venait de Chicoutimi, peut-on dire, parce que ses parents avaient

Mgr Dominique Racine (1828-1888).

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P03003-02

Révérénd père Victor-Alphonse Huard.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00931-03

Joseph-Ferréol Roy, prêtre.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00680-03

Abbé David-Odilon Dufresne.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00686-05



Abbé Thomas Roberge.
Société historique du
Saguenay, P002, S7,
SS1, P02286-01

**Adélaïde Gagnon,
mère de l'abbé Thomas
Roberge.**
Société historique du
Saguenay, P002, S7,
SS1, P09214

émigré à Chicoutimi alors qu'il n'avait qu'un an. Selon Mgr Lapointe, « il ne s'intéressa guère aux mouvements des études et à l'éducation des élèves en général. »⁷ Cependant, il a joué un rôle important dans d'autres domaines à la fois au Séminaire, à l'Évêché, et même en ville.

Il est né à L'Isle-Verte le 5 septembre 1852. Il est le fils de Thomas Roberge et d'Adélaïde Gagnon. En 1859, quatre familles venant de ce village émigrent à Chicoutimi, celles d'Alexandre Gagnon, de Joseph Lafrance, d'Alexis Dubé et de Thomas Roberge⁸. M. Roberge a 39 ans en 1859, il est menuisier, il sera ingénieur aux moulins de Price à Chicoutimi. Ce fut un homme apprécié, un citoyen marquant pendant sa carrière. Il a rempli plusieurs charges publiques, entre autres conseiller municipal de 1876 à 1879, charge qu'il a remplie à la grande satisfaction des autres membres du conseil municipal et principalement à la satisfaction des contribuables⁹. Il est décédé à l'âge de 61 ans et 3 mois le 25 juillet 1879. À ses funérailles présidées par son fils l'abbé Thomas, sont présents plusieurs prêtres de Chicoutimi et des villages environnants, ainsi que les membres du conseil municipal de Chicoutimi et de l'honorable David E. Price. Le nom de Mme Gagnon est mentionné à quelques reprises dans le Journal d'Honoré Petit; elle s'implique dans des œuvres sociales comme des bazars et dans des préparations d'événements sociaux. Elle est la fille d'Alexandre Gagnon, émigré aussi à Chicoutimi en 1859.

L'abbé Roberge a passé sa vie à Chicoutimi. Il avait un avantage sur ses confrères du séminaire : il connaissait le milieu, il connaissait les gens et ses parents étaient bien appréciés. Son influence fut marquante surtout à l'extérieur de la maison. C'était un homme d'initiative, d'avant-garde qui cadrerait bien avec cette époque moderne, à l'affût de nouveautés. C'était l'homme de la situation. Il faut rendre hommage à Mgr Racine de l'avoir choisi et retenu pour œuvrer dans une contrée où tout était à faire. Il fallait un homme débrouillard et entreprenant, ce qu'il était.

Thomas Roberge au Séminaire

Dès ses débuts au Séminaire en 1874-1875, il est professeur de seconde et premier maître de salle. Il alla terminer ses études théologiques à Québec où il fut ordonné prêtre le 24 février 1878. C'est le premier prêtre originaire de Chicoutimi. Il fut vicaire à Saint-Philippe-de-Néri-de-Kamouraska de mars à août 1878. Il arriva à Chicoutimi la même année. Mgr Racine avait obtenu de Mgr Taschereau de Québec son retour à Chicoutimi¹⁰, l'année même de l'érection du diocèse. Mgr Racine connaissait sa famille et avait apprécié sa façon de travailler dans les deux années précédentes au Séminaire.

En septembre 1878, il sera préfet des études ; en septembre 1879, directeur des élèves et de 1883 à 1888, procureur, ce qui veut dire qu'il fera partie du conseil de la maison de 1880 à 1888¹¹. Comme professeur, il donne des cours de français, d'histoire naturelle et



d'histoire du Canada, ainsi que des cours de dessin. En 1882, il ira avec l'abbé Huard à Québec pour s'occuper de l'achat de livres en Europe. Comme procureur, il ira chaque automne à Québec acheter les provisions pour l'hiver. Ces provisions arrivaient par bateau. On devait prévoir pour l'hiver, car la navigation fermait en automne pour recommencer au printemps suivant après le dégel.

Il attira l'attention de toute la maison par son habileté dans le monde matériel¹². Dans la soirée du 7 septembre 1875 lors de la première entrée des élèves dans la nouvelle construction du séminaire, et en présence de Mgr Racine, il y eut illumination au séminaire, au couvent et au presbytère. Au séminaire, seule la façade ouest était illuminée. On fit un feu d'artifice sous la direction du révérend Roberge, près du couvent à l'endroit où sera construite la nouvelle église de Chicoutimi. On lança deux ballons construits par l'abbé Roberge, malheureusement l'un des deux s'enflamma en commençant à s'élever. Il y eut canonnade et fusillade ; le canon appartenait à Octave Tremblay. Il n'est plus besoin de dire qu'une population nombreuse

contemplant toutes ces merveilles. L'abbé Roberge s'illustra encore en juin 1879. Des amis de Québec avaient acheté à Mgr Racine une imprimerie au coût de 200 dollars. L'appareil arriva par bateau le 5 juin. L'abbé Roberge se fit mécanicien pour mettre en marche cet ensemble de 1 500 pièces¹³. Au bout de quelques heures avec l'aide de l'abbé Dufresne, il se permit d'imprimer une prière à la Vierge. Au mois suivant, on apprit par *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières que des instruments de fanfare étaient en vente au coût de 75 dollars. L'abbé Roberge ouvrit une souscription¹⁴ parmi la ville de Chicoutimi où il était bien connu ; sa démarche réussit au grand plaisir de l'abbé Dufresne.

Il faut souligner l'installation de deux cadrans solaires dans la cour des élèves. Avant 1880, il n'y avait pas moyen d'avoir l'heure juste. Chacun avait son heure. *Tot capita, tot horae*, comme on disait. L'abbé Huard avait acheté aux États-Unis un cadran solaire ; pour avoir l'heure, il suffisait d'exposer ce cadran au soleil et, avec une table de correction achetée au bureau de météorologie de Toronto, on pouvait avoir une heure moyenne. Le 14 juin 1883, l'abbé Roberge installa un autre cadran

Le Séminaire de Chicoutimi sur la rue Racine (1874-1878).
Société historique du Saguenay, P90, S1, P67364-01



Classe de philosophie en 1884-1885. 1-L'abbé Thomas Roberge, Chicoutimi. 2-L'abbé Elzéar Delamarre, Hébertville. 3-L'abbé James Gibbons, Hamilton, Ontario. 4-Eugène Lemieux, Chicoutimi. 5-Joseph Moreau, Kamouraska. 6-Ladislav Otis, Pointe-Bleue. 7-Eugène Guillemette, Baie-Saint-Paul. 8-Louis Boily, Sainte-Agnès. 9-Hubert Cimon, La Malbaie. 10-Richard Tremblay, Les Éboulements. 11-Arthur Keroach, Jonquière. 12-Édouard Pilote, Chicoutimi. 13-Horace Gaudreault, Sainte-Agnès. 14-Amédée Maltais, Sainte-Anne. 15-Almas Larouche, Jonquière.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P01034-01

solaire, celui-là horizontal¹⁵. Les opérations pour déterminer la méridienne furent prises le 9 mai par l'arpenteur Ovide Tremblay et l'abbé Roberge fixa le cadran et l'aiguille sur un rocher pour éviter de le renverser.

Son intérêt pour la technologie

Il était très intéressé par l'invention du téléphone. Le premier essai téléphonique eut lieu entre la chambre de l'abbé Roberge et celle de l'abbé Dufresne avec un embranchement chez l'abbé Huard¹⁶. Ils s'étaient associés pour importer des États-Unis un instrument qui devait porter la voix à un mille (1,6 km) de distance, disait l'annonce d'une revue. Les résultats escomptés ne furent pas au rendez-vous. Grande déception surtout après les frais d'express, de douane et de poste. Mais ils n'abandonnèrent pas l'expérience. En 1881, l'abbé Roberge pose un cordon de communication entre le presbytère et le séminaire, l'essai est couronné de succès. En 1882, le téléphone relie la chambre du supérieur avec les chambres des professeurs ; des microphones avaient été construits par les abbés Roy et Roberge. L'effet est étonnant, disait-on. En 1884, les *Annales* notent que

monsieur le procureur (Roberge) possède depuis quelques jours un téléphone avec lequel il est en communication avec sa mère sur la rue Racine. C'est un essai qu'il avait tenté depuis longtemps. L'année dernière, il avait un téléphone, mais on n'y entendait rien. Celui de cette année est parfait, ce qui n'est pas une mince amélioration.

La télégraphie était arrivée à Chicoutimi depuis 1881. En 1886, les abbés Roberge et Roy installèrent des lignes de télégraphe au séminaire¹⁷ ; cette innovation avait pour but d'enseigner la télégraphie aux écoliers. Une autre nouveauté de l'abbé Roberge : le 19 février 1885, le procureur a fait présent au cabinet de physique d'une bobine électrique Rhumkoff qu'il a fabriquée lui-même. Cette bobine est formée de 37 rangées de fil très fin et armée d'un commutateur. Elle est d'une puissance relativement grande, notent encore les *Annales*.

Il savait aussi utiliser de temps en temps la lampe magique ; cet appareil ressemblait à celui qu'on utilise pour projeter des diapositives. Les figures étaient gravées sur des plaques de verre qui étaient éclairées

par une lampe. Il était habile à présenter des spectacles avec cette lampe magique et savait intéresser son auditoire. Son amour pour les inventions s'est exprimé encore par l'achat d'un phonographe Edison¹⁸. Il en fait la démonstration au Séminaire tant pour l'audition que pour l'enregistrement, racontent les *Annales* du 15 février 1892. On sait qu'Edison inventa cet appareil en 1877, ce qui montre que l'abbé Roberge était bien avant son temps. Il était intéressé à tout ce qui touche le domaine des sciences. Il n'y a pas de surprise à cela. La deuxième moitié du XIX^e siècle fut une période d'un grand essor du monde scientifique. Pour s'en convaincre, il suffit, par exemple, de feuilleter les spicilèges qu'avait constitués l'abbé Huard du temps qu'il était au Séminaire, de 1875 à 1901. Il avait recueilli dans les journaux et les revues scientifiques qu'il connaissait, tous les articles touchant le domaine scientifique : les grandes découvertes : le morse, la télégraphie, la téléphonie, les applications de l'électricité dans divers domaines. L'américain Edison en était à sa 177^e invention en 1877. Les spicilèges comprennent également les avancées de la science du corps humain : l'amélioration de la santé des animaux, de la culture végétale, sans oublier tous les essais des aventuriers qui se lançaient à la conquête du pôle Nord et combien d'autres sujets encore. Ces spicilèges appelés *Varia Scientifica* comprennent neuf volumes de 450 à 500 pages chacun et sont conservés aux archives de l'Évêché. Les abbés Huard et Roberge vivaient tous les deux dans la même maison, le Séminaire.

Le dernier quart du XIX^e siècle fut une ère de découvertes scientifiques et de leurs applications techniques. Ce fut une époque qui suscita l'admiration et surtout l'enthousiasme des gens, et encore plus celui des professeurs et des élèves du Séminaire. C'est dans ces années que sont entrés dans l'école la télégraphie, le téléphone, l'électricité, l'aqueduc et le système à eau chaude. Le rédacteur des *Annales* de la maison au 15 février 1893 écrit : « Chicoutimi a le télégraphe, le phonographe y a déjà un digne représentant, voilà que le téléphone a fait son apparition ; le cri de la locomotive réveillera bientôt les échos de ces rochers [ce qui arrivera en juin]. Elle est vraiment dans la voie du progrès ».

Cependant, le révérend Roberge n'avait pas le caractère du professeur, il était plus attentif à toutes les nouveautés scientifiques et aussi à tous les projets que les gens de la ville imaginaient pour améliorer le milieu urbain.

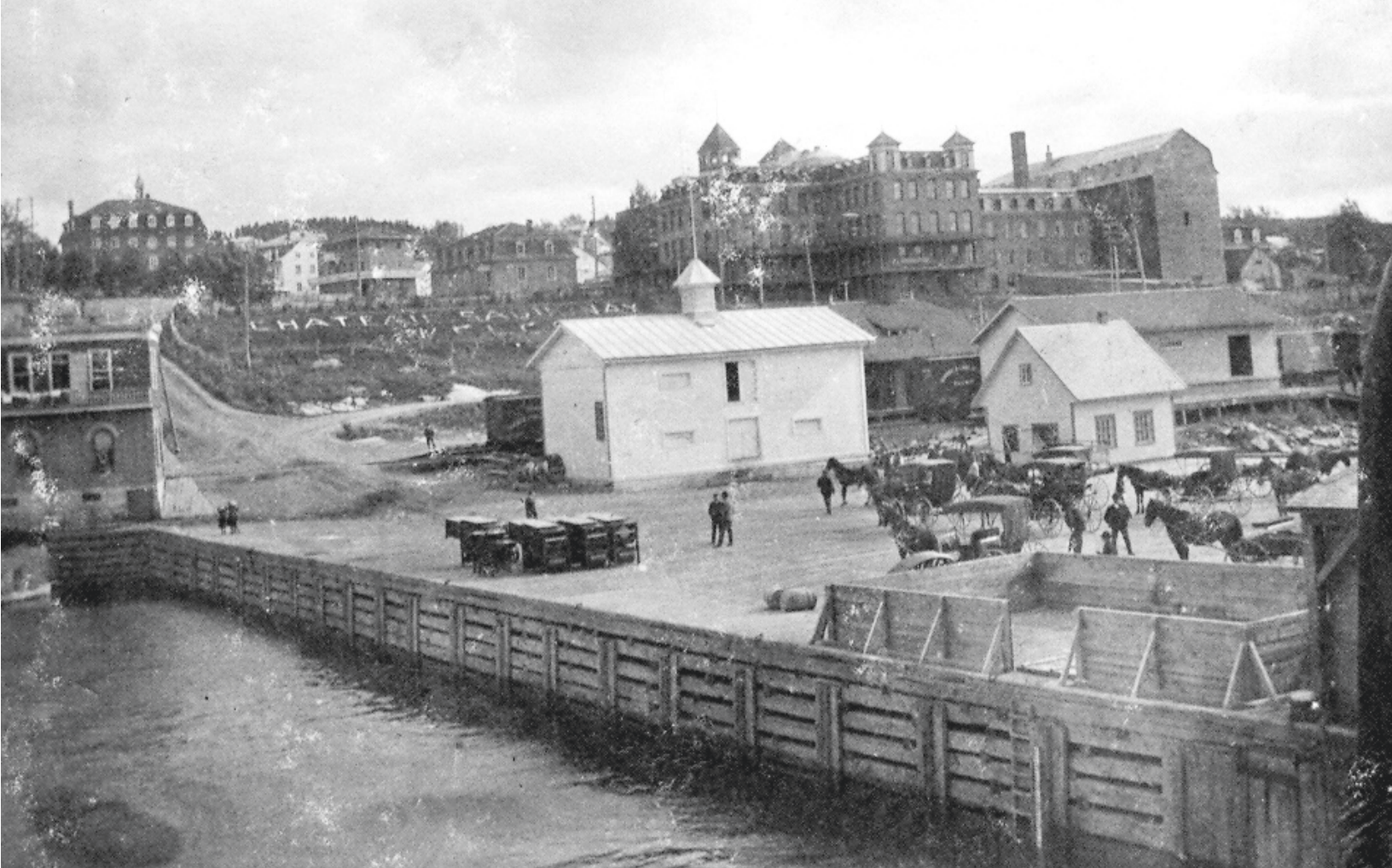
Il avait aussi ses loisirs, ceux qu'il préférait. Il aimait la pêche. Il avait obtenu avec un prêtre du Séminaire de Québec un permis de pêche sur une partie de la rivière Chicoutimi, là où il y a une petite île appartenant au cultivateur voisin. Il ira à la pêche au saumon à L'Anse-Saint-Jean et sur la rivière à Mars. Il se fera construire une chaloupe à vapeur¹⁹, qu'il nommera *La Jeannette*, par des gens de Saint-Charles probablement, car au lancement, le curé Simard de Saint-Charles est présent pour l'événement. Il l'utilisera pour pêcher sur le Saguenay avec ses confrères prêtres du Séminaire. À cette époque, on se déplaçait beaucoup plus avec des voitures d'eau qu'avec des voitures hippomobiles.

L'homme qui voulait tout connaître et tout essayer ira aux États-Unis à deux reprises pour visiter New York, en octobre 1885 et 1886, et Chicago en une autre occasion. Il devait avoir les yeux tournés sur toute invention du monde scientifique. C'est sans doute en ces occasions qu'il s'était procuré les appareils qu'il aimait montrer à ses élèves et même aux filles du couvent du Bon-Pasteur.

Ses activités hors du Séminaire

C'était un homme qui bougeait, qui ne tenait pas en place, diraient les gens d'aujourd'hui. Un de ses amis, Honoré Petit, le qualifiait ainsi : « Le grand savant du Séminaire, l'abbé Thomas Roberge, un excité²⁰ ». Jugement sévère ! Dans ce pays nouvellement ouvert à la colonisation, les gens qui, la plupart, étaient des émigrés venant de régions diverses de la province, rêvaient d'améliorer leur sort et faisaient des projets. L'abbé Roberge était attentif à ces idées nouvelles et était un des premiers à l'avant-garde pour les réaliser.

C'est ainsi que le 1^{er} février 1880, le maire Méron avait réuni à la salle publique plusieurs citoyens en vue d'organiser une Société Saint-Jean-Baptiste²¹. Mgr Racine d'ailleurs était en faveur de ce projet, car il voulait pouvoir déléguer des représentants à Québec à l'occasion du grand ralliement qui se préparait pour le 24 juin prochain. L'abbé



Port de Chicoutimi en 1904. De gauche à droite : Côté & Boivin ; le vieux couvent des Sœurs du Bon-Pasteur ; la maison Taché ; le Château Saguenay. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P09571-03

Roberge y était présent et il fut choisi comme secrétaire de la nouvelle société. L'année suivante, on le rencontre encore comme faisant partie de la régie de cette société.

Au début de 1880, on se préoccupait toujours de la colonisation. Autour de Chicoutimi, surtout au nord de la rivière Saguenay, il y avait encore des terres libres qui pouvaient être défrichées et être offertes aux nouveaux colons qui émigraient dans la région. Des notables du haut Saguenay voulaient fonder une société de colonisation²² pour étudier ce problème et trouver des solutions. C'était une façon de vivifier l'activité autour de la ville de Chicoutimi. Le premier comité qui était composé du curé Ambroise Fafard, initiateur du mouvement, le shérif Ovide Bossé et l'abbé Roberge, n'a pu soulever l'enthousiasme pour le projet. Plus tard, la société Roussel récupéra l'idée en vue d'ouvrir le canton Falardeau à la culture.

L'abbé Thomas s'intéressa à l'agriculture. Cette industrie s'est transformée au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle au Saguenay. La culture du blé diminua pour être remplacée par l'industrie laitière qui a

pris son essor dans les années 1880. En 1875, deux sociétés d'agriculture existent dans le comté Chicoutimi, mais leurs activités se limitent surtout à la vente des grains de semence. Par contre, les cercles agricoles prennent la relève des sociétés ; il y en a neuf dans le comté²³. L'abbé Roberge participa aux réunions de la société no 1 en 1884 et 1889, et dans les deux il est nommé vice-président lors des élections. Quand il sera curé de Saint-Alexis, il se préoccupera de la vente des grains de semence pour son monde là où il y avait déjà un cercle agricole.

On retrouve encore l'abbé Roberge dans un projet qui s'est concrétisé, une école d'art et de métiers dans la ville de Chicoutimi²⁴, ce qui était désiré depuis longtemps. Le gouvernement avait déjà voté une loi prescrivant l'enseignement du dessin dans toutes les écoles de la province de Québec. L'abbé Roberge, le printemps précédent, en fit la demande au Conseil des arts et manufacture du Québec. La demande fut bien accueillie. Le comité fut formé de monsieur Roberge comme président, du notaire T.-Z. Cloutier, secrétaire-trésorier, Ovide Bossé, shérif, J.-A. Gagné et P.-D. Tessier, marchands.



Le shérif offrit une magnifique salle qui fut mise à la disposition du comité. Les cours commencèrent le premier décembre 1886. Les abbés Roberge et Roy du Séminaire en furent les professeurs en attendant qu'Octave Tremblay arpenteur soit en mesure de prendre en charge cet enseignement.

La mise en œuvre de la Compagnie des eaux et de l'électricité, dans l'élan de la fondation de la Pulperie, aura des influences dans la création de la petite industrie dans les environs : la manufacture de laine à Laterrière et la manufacture de portes et fenêtres à Chicoutimi en sont des exemples. Dans les deux cas, on rencontre le nom de l'abbé Roberge.

Une manufacture de laine vit le jour à Laterrière. Le 13 mai 1889, à l'assemblée générale de la compagnie, étaient présents Paul Couture, le fondateur, et d'autres membres. Les lettres patentes avaient été obtenues en avril. L'avocat P.-V. Savard de Chicoutimi avait expliqué à l'assemblée les statuts de cette compagnie. Une autre assemblée s'était tenue le 26 mai pour élire

16 Paul Couture président, le révérend Thomas

Roberge vice-président et Eugène Talbot secrétaire²⁵. On procède à la vente d'actions. Par la suite, la compagnie passa aux mains de Wells et Frères qui décidèrent de relocaliser l'entreprise à Chicoutimi près du quai du gouvernement.

Une autre petite industrie voulut s'installer à Chicoutimi en 1897, il s'agit d'une manufacture de portes et châssis²⁶. En effet, la maison Simard et Godbout de Saint-Hyacinthe a eu des pourparlers avec M. Roberge en vue d'utiliser les pouvoirs d'eau de la rivière du Moulin, ainsi que les terrains environnants pour l'installation de son industrie. Cette partie de la rivière était la propriété de l'abbé Roberge depuis octobre 1892, comme on le verra plus loin. Cependant, M. Godbout modifia son projet le 6 janvier 1898. Il s'établit, non pas à la rivière du Moulin, mais au centre-ville. Il acheta de la commission scolaire la propriété du Vieux Séminaire sur la rue Jacques-Cartier pour le montant de 1 600 \$. Une entente était intervenue avec la Compagnie électrique pour l'achat d'un moteur de 25 chevaux-vapeur.

Pulperie de Chicoutimi en 1897. Au premier plan, la première bâtisse de la génératrice électrique.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00106-01

Thomas Roberge à l'Évêché

Il ne faut pas oublier que l'abbé Roberge, tout en étant professeur au Séminaire, était attaché au service de Mgr Racine, évêque du diocèse. Comme secrétaire, il avait la tâche d'accompagner l'évêque dans presque tous ses déplacements, comme aller présider les funérailles d'un prêtre, bénir une cloche, l'assister à la cathédrale comme cérémoniaire et dans d'autres activités religieuses. C'est ainsi que le 11 décembre 1878, il assiste à la bénédiction de l'église Saint-Dominique de Jonquière par Mgr Racine²⁷. En juin 1880, il participe à la grande fête organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste à Québec²⁸. À l'occasion d'une messe présidée par Mgr Taschereau de Québec, Mgr Racine avait été le prédicateur de la circonstance. « Ce fut le grand ralliement de la race », écrit Mgr Lapointe dans ses mémoires.

L'abbé Roberge est présent avec plusieurs membres du clergé pour assister Mgr Racine à la bénédiction de la croix et de la statue de la Vierge au Cap Trinité le 17 septembre 1881. Il y avait une centaine de personnes venues de Québec et des paroisses du Bas-du-Fleuve avec les *vapeurs Saguenay* et *Saint-Laurent*.²⁹

Le 14 juillet 1884, les abbés Ambroise Fafard, curé de la cathédrale et Thomas Roberge embarquent sur le *Bell*, bateau à vapeur de monsieur Price pour une excursion de deux jours à Tadoussac. À L'Anse-Saint-Jean, Mgr Racine embarque sur le bateau pour aller visiter le village de Saint-Étienne. Il y a là 165 hommes et plus de 50 familles qui travaillent au moulin assez considérable que monsieur Price a bâti il y a deux ans. Il n'y a pas encore d'église, ni de presbytère, ni de prêtre résident³⁰. C'est ainsi que l'abbé Roberge accomplissait sa tâche de secrétaire de l'évêque, et c'est ainsi qu'il était toujours identifié en ville.

Thomas Roberge secrétaire de l'évêque

Mgr Racine a demeuré au Séminaire de 1875, dans la nouvelle construction de la maison, jusqu'au 5 octobre 1887. Ce jour-là, il fit ses adieux aux prêtres et aux élèves du Séminaire³¹, et il amena avec lui l'abbé Thomas Roberge, son secrétaire ainsi que l'abbé Joseph Dion³². M. Dion avait fait

ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Après avoir été vicaire et curé dans quelques paroisses du diocèse de Québec, il fut nommé au Séminaire de Chicoutimi d'octobre 1881 à septembre 1887. Il fut surtout professeur d'Écriture sainte pendant ce temps au Grand Séminaire. Par la suite, il demeura à l'évêché jusqu'en 1889.

Mgr Racine était à l'étroit dans les deux petites chambres du Séminaire. Les besoins de l'administration du diocèse obligeaient à ce déplacement. Il alla demeurer dans la maison qui avait appartenu à Simon Fortin le premier fromager de Chicoutimi. La question que tout le monde se pose est celle-ci : quelle était la raison du choix de cette maison? Je crois qu'il est nécessaire ici d'ouvrir une longue parenthèse dans le récit que nous avons entrepris d'écrire. Mgr Marius Paré, de vénérée mémoire, va nous expliquer en long et en large le déroulement de cette histoire qu'il nous est bon de savoir. Pour cela, il faut retourner en arrière et connaître les antécédents³³.

Localisation de l'Évêché

Nous savons que Mgr Racine est arrivé à Chicoutimi le 5 octobre 1862. Il a donc eu le temps de prendre connaissance des lieux, surtout s'il avait déjà en tête d'avoir à construire des édifices pour les besoins de son ministère.

Il y avait un terrain qui avait suscité l'intérêt de plusieurs personnes influentes surtout à cause de sa situation en hauteur et près de la rivière Saguenay. C'est le lot 74 du canton de Chicoutimi, ou le lot 85 du cadastre de la ville. Ce terrain a appartenu, en premier lieu, à Georges Mckenzie vers 1848-1849. En 1850, il passe aux mains de Peter McLeod qui le vend au docteur François-Xavier de Sales Laterrière qui avait obtenu la fonction de registrateur de Chicoutimi. Son père, Pierre de Sales Laterrière, chirurgien et seigneur des Éboulements, y bâtit une maison pour son fils François-Xavier. Celui-ci y demeura trois ans et quitta Chicoutimi en 1853 pour La Malbaie, après avoir vendu la maison à William Price, marchand de Québec et propriétaire de plusieurs scieries, dont celle de Chicoutimi. Son fils David-Edward – son père était décédé en 1867 – vendit le même lot à Georges Duberger avec

la maison et les dépendances. Ce dernier était agent des terres de la couronne pour le territoire de Saguenay. Il l'améliora au point que les gens de Chicoutimi disaient que c'était la plus belle maison de Chicoutimi. Avant son départ pour La Malbaie en 1871, Duberger offrit une partie de son domaine à la fabrique Saint-François-Xavier, mais les marguilliers refusèrent l'offre considérant l'endroit peu propice pour y reconstruire leur église. Et pourtant, Mgr Racine dans une lettre adressée à Mgr Taschereau datée de 21 mai 1872, affirme qu'il a bon espoir de pouvoir acquérir une grande partie du terrain de Duberger avec maison et dépendances. Mgr Taschereau se dit favorable à cette transaction. Le 15 mars 1873, l'honorable David-Edward Price racheta le terrain de Duberger avec maison et dépendances pour le prix de 3 000 \$. Peu après, le 23 décembre 1873, le sénateur Price promet de vendre l'entière propriété avec maison et dépendances à la Corporation archiépiscopale de Québec pour le même prix de 3 000 \$, à condition que M. David Blair, gérant de la compagnie Price à Chicoutimi, puisse y demeurer jusqu'au 15 novembre 1874. Le 7 janvier 1874, monsieur Price et Mgr Taschereau ratifient le contrat de vente. À ce moment, le Séminaire est logé au coin des rues Morin et Jacques-Cartier et est en activité depuis septembre 1873. Donc depuis 1874, le lot 74, sur lequel est bâti l'évêché actuel, la maison Duberger et les dépendances, sont la propriété de la Corporation archiépiscopale de Québec, excepté la partie de la cathédrale qui fut cédée lors de sa construction en 1876. Par la suite, la Corporation archiépiscopale céda le 27 octobre 1881, par actes notariés, le lot 74 à la corporation épiscopale de Chicoutimi.

Quand Mgr Racine déménagea à la Maison Fortin, il s'en allait donc dans un bâtiment qu'il connaissait bien. En effet, en 1882, il avait vendu à Fortin & cie un vaste emplacement face au Séminaire, situé du côté nord de la rue Racine en bordure du Saguenay avec bâtiment et dépendances qui y étaient construits pour l'établissement d'une fabrique de beurre et de fromage, la première à Chicoutimi. Cet emplacement faisait partie du lot 74. Ce qui montre que Mgr Racine tenait à ce lot, c'est qu'en vendant à Fortin & cie,³⁵ il se réservait le droit de racheter cette propriété au prix qu'il

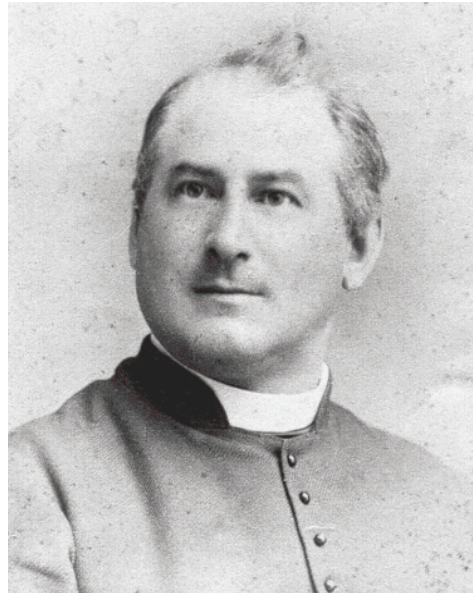
l'avait vendue, plus les nouveaux bâtiments s'il y avait lieu, le jour où l'on cesserait de fabriquer du beurre et du fromage³⁴. Les Fortin firent construire en 1884-1885, une demeure familiale. En 1887, l'entreprise Fortin fut obligée de déclarer faillite et fut acquise par la société commerciale Whitehead et Turner, des marchands de Québec. C'est de cette dernière compagnie que Mgr Racine racheta le 22 juillet 1887 la propriété entière avec le terrain et les bâtiments pour la somme de 500 \$. Il avait donc une raison de plus d'aller s'installer dans cette maison le 5 octobre, 25 ans jour pour jour après son arrivée à Chicoutimi le 5 octobre 1862.

Le 15 avril 1887, Mgr Racine avait déjà envoyé une circulaire aux curés où il annonce son intention de construire l'évêché. Il rappelait qu'il était trop à l'étroit au séminaire et que les besoins de l'administration diocésaine étaient grands. Le temps était venu.

« La divine Providence nous ayant favorisés d'une bonne récolte, la partie éloignée du Diocèse devant bénéficier bientôt de tous les avantages d'une voie ferrée, je crois le temps propice arrivé et que je puis sans trop d'inconvénients demander au clergé et aux fidèles de me venir en aide. C'est la première demande de ce genre qui leur est adressée depuis l'érection du Diocèse³⁵. »

Décès de Mgr Racine

Malheureusement, à peine trois semaines après son arrivée dans la Maison Fortin, il entra à l'hôpital le 10 novembre ; il n'en sortit pas vivant, puisqu'il mourut le 28 janvier 1888. La vie dans cette maison qu'on appela le premier évêché prit donc un autre tournant. L'abbé Roberge et le curé Ambroise Fafard avaient assisté aux derniers moments de Mgr Racine³⁶. Celui-ci qui sentait sa fin de vie arriver leur avait fait ses dernières recommandations : prendre les deux lettres qu'il y avait dans son bureau et les expédier immédiatement après son décès une fois les avoir fait enregistrer, l'une à Mgr Taschereau de Québec, l'autre au révérend Doucet, curé de La Malbaie, qui devenait automatiquement administrateur durant la vacance du siège de diocèse. Le secrétaire Roberge se préoccupa d'avertir



Abbé Ambroise-Martial Fafard.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00686-02

Mgr Louis-Nazaire Bégin.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P03201-07

la famille, les amis et annonça la nouvelle du décès par des dizaines de dépêches télégraphiques dans toutes les directions.

Le nouvel évêque Mgr Bégin

Après les funérailles de Mgr Racine, la question de la succession préoccupa certains membres du clergé. Une résolution fut signée par le clergé de Chicoutimi. Comme l'abbé Roberge partait pour Québec le 21 février, on lui demanda de rencontrer le clergé du Lac-Saint-Jean et de lui faire signer la même résolution qu'on voulait envoyer à Rome demandant de choisir le futur évêque parmi les prêtres qui composaient le clergé du diocèse de Chicoutimi. Cette requête fut mal acceptée par le clergé de Québec et elle n'est pas allée plus loin.

Pendant l'été, l'abbé Roberge accompagna le grand vicaire Doucet à la Baie-des-Chaleurs³⁷, tandis qu'au Séminaire, l'abbé Eugène Lapointe remplaça l'abbé Roberge. L'abbé Roy devint procureur de la maison ; l'abbé Roberge ne garda que le secrétariat de l'Évêché. Au cours de l'été 1888, alors qu'on attendait la nomination du nouvel évêque, l'abbé Roberge, sur les conseils du grand vicaire Doucet sans doute, fit des préparatifs pour héberger le nouvel évêque dans la maison Duberger, plus confortable que la maison Fortin.

Durant les années précédentes, cette maison située sur le lot 74 fut habitée par James-George Scott, gérant de la Compagnie Price à Chicoutimi, jusqu'à sa mort en 1885. Son

fil Benjamin-Alexander continua à y loger jusqu'en février 1888. La maison Duberger était donc vide. Le secrétaire reçut le 16 octobre la nouvelle de la nomination de Mgr Louis-Nazaire Bégin comme successeur de Mgr Racine. Son ordination épiscopale eut lieu à la basilique de Québec le 28 octobre. Plusieurs prêtres du diocèse se sont déplacés pour assister à cette cérémonie. Mgr Bégin revient de Québec en bateau en saluant, au passage, quelques paroisses de Charlevoix pour arriver au quai de Chicoutimi le 7 novembre 1888. Il était accompagné des abbés Ambroise Fafard, Thomas Roberge, Joseph Dion, Hilaire Marceau et Étienne Simard.

À son arrivée, Mgr Bégin se retira dans cette maison, appelée par les anciens, la maison Duberger du nom de son ancien propriétaire, et par les plus jeunes, la maison Scott du nom du dernier locataire. Cette maison était située sur le terrain actuel de l'Évêché, un peu plus à l'est et plus près de la rue. Elle devint le deuxième évêché.

Le nouvel évêque se mit aussitôt à l'œuvre après avoir rencontré les communautés religieuses de la ville et les autorités civiles. Il prit connaissance des derniers projets de son prédécesseur et de son désir de construire l'évêché. Des plans avaient déjà été commencés par l'abbé Roberge et l'architecte David Ouellet de Québec. L'évêque prit le temps de réfléchir, hésitant entre améliorer la maison Duberger où il était logé, ou construire un édifice relativement coûteux. Le 15 décembre, il adressa une circulaire



aux prêtres et fit savoir qu'il approuvait « les sages mesures » que son prédécesseur avait prises pour venir en aide à la cathédrale et à la construction d'un Évêché.³⁸

Construction de l'Évêché

La construction de l'évêché se mit donc en marche le 11 avril 1889. L'abbé Thomas Roberge avait déjà pris des arrangements avec Joseph Tremblay (Boise) pour l'utilisation d'une butte de sable qui sera utile pour faire le mortier qui entrera dans le solage. Le plan de l'édifice comprend un rez-de-chaussée et trois étages, les deux premiers de 14 pieds (4,27 m) de haut et le troisième de 12 pieds (3,66 m) de haut avec un grenier. Le bâtiment mesure 88 pieds (26,82 m) de façade par 45 pieds (13,72 m) de côté³⁹. L'édifice sera construit en briques avec des pierres de taille aux coins des murs et aux encadrements des portes et des fenêtres.

Le 26 avril, Mgr Bégin vend la résidence Fortin et les deux tiers de ce terrain à la veuve de John Guay, qui l'achète pour sa fille Lydia qui doit sous peu épouser l'avocat Louis de Gonzague Belley. Le lendemain,

le 27 avril, il vend la fromagerie et le reste de l'emplacement Fortin à Antoine Bolduc, charron de Saint-Alexis. La maison Duberger-Scott est vendue à Victorien Morin, fils de Napoléon Morin, marchand et maçon. Il exige que la maison soit transportée ailleurs et vend un terrain à cet effet. Selon l'abbé François-Xavier Frenette, qui a succédé à l'abbé Roberge comme secrétaire de l'évêque, cette maison aurait été démolie.

Le lot 74 appartient donc à la Corporation épiscopale de Chicoutimi, à l'exception de la partie occupée par la Corporation de la Fabrique Saint-François-Xavier. Le 26 mars, la corporation épiscopale, par actes notariés, cède aux intéressés avec les précisions légales nécessaires la propriété du terrain sur lequel sont maintenant établis le Séminaire de Chicoutimi, les religieuses du Bon-Pasteur, les religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, celles-ci avec un droit de passage. La Corporation épiscopale se réserve pour elle-même l'espace qui convient dans le présent et pour l'avenir. Ce droit de passage pour l'hôtel-Dieu est encore visible à notre époque. Au bas de l'avenue du Séminaire et avant l'entrée de l'Évêché,

Le Séminaire de Chicoutimi. Aile droite : 1889, Mgr Dominique Racine. Aile gauche : 1913, Mgr Bégin. En avant du Séminaire, la fanfare du temps.
Société historique du Saguenay, FPH65, P00253-01



Le bateau de Charles Blackburn et la première cathédrale de Chicoutimi en 1882. Photographie prise par un envoyé du gouvernement fédéral pendant la construction du monument Price. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00124-01

c'est le chemin asphalté, sur l'ancien terrain du pensionnat de Bon-Pasteur, qui monte en direction de l'hôpital.

La construction, commencée le 11 avril 1889, se déroule sous la surveillance de l'abbé Roberge. Au début de juin 1890, on commence l'aménagement de la maison. Le 15 juin, on procède à la bénédiction de l'édifice par Mgr Bégin avec la présence des abbés Roberge, secrétaire, Delage curé de la cathédrale, Kéroack curé de Saint-Dominique, Huard, Dion et Lapointe du Séminaire ainsi que du personnel de service de l'Évêché.

Le 27 juillet, Mgr eut la visite d'une trentaine de citoyens ayant à leur tête le maire David Tessier qui vinrent présenter leurs hommages à Mgr Bégin de retour de sa visite paroissiale⁴⁰. Ils lui offrirent en cadeau un ameublement de salon de 16 pièces. Il semble bien qu'il s'agit de cet ensemble que l'abbé Thomas Roberge avait acheté à Montréal, chez McGarey, lors de ce voyage qui s'est terminé le 11 juin 1890. Cet ameublement aurait coûté 400 \$ et se composait, entre autres, de deux sofas et d'une table... Mgr Lapointe disait de l'abbé

Roberge qu'il avait beaucoup de goût. Cet ensemble est toujours à l'Évêché depuis 1890. Il a dû subir quelques retouches au cours des années, mais il a gardé sa distinction et un air de jeunesse qui lui donne la quasi-assurance de durer éternellement.

Travaux à la cathédrale

La construction de l'évêché, commencée le 11 avril 1889, était presque terminée à la fin de juillet 1890. Mgr Bégin en avait fait la bénédiction le 15 juin. Il prit alors la décision de terminer la finition de la cathédrale.

Mgr Racine avait construit, de 1876 à 1878, l'église appelée à devenir la cathédrale du futur diocèse⁴¹. Il n'avait construit que le gros œuvre, car la dette à ce moment-là ne lui permettait pas de continuer. Cependant, il fallait bien un jour trouver les moyens de se libérer de cette dette. En 1880, il avait confié cette tâche à l'abbé Ambroise Fafard, alors curé de Saint-Urbain, à Charlevoix. Celui-ci, avec l'approbation de son évêque, fonda l'Œuvre de Saint-François-Xavier dans le but de recueillir des dons pour solder la dette de la cathédrale. Il déploya beaucoup de



talents et d'activités à cette œuvre. D'autre part, Mgr Racine, par une circulaire envoyée au clergé en 1881, avait imposé une taxe de 6 % sur les revenus bruts des fabriques. Après 12 ans, toutes ces actions combinées réussirent, de sorte que quand Mgr Bégin arriva à Chicoutimi le 7 novembre 1888, la dette de la cathédrale était éteinte.

Le dernier entreprit les travaux de la cathédrale le 24 mai 1890, qui durèrent jusqu'à l'automne 1891. L'architecte Ferdinand Peachy compléta les plans qu'il avait esquissés lors de la construction. Il en suivit l'exécution avec l'abbé Thomas Roberge, lui qui est toujours intéressé à tout ce qui s'appelle construction. Mgr Bégin fut plein d'éloges pour lui.

On y retrouvera encore M. Roberge avec l'architecte Peachy. Celui-ci a fait voir les plans du tabernacle proposé pour la cathédrale. « Si ce plan est accepté, l'autel ne déparera pas notre temple si admiré », écrivait le journaliste du *Progrès du Saguenay* le 9 mai 1895.

Voyage à Rome de Mgr Bégin

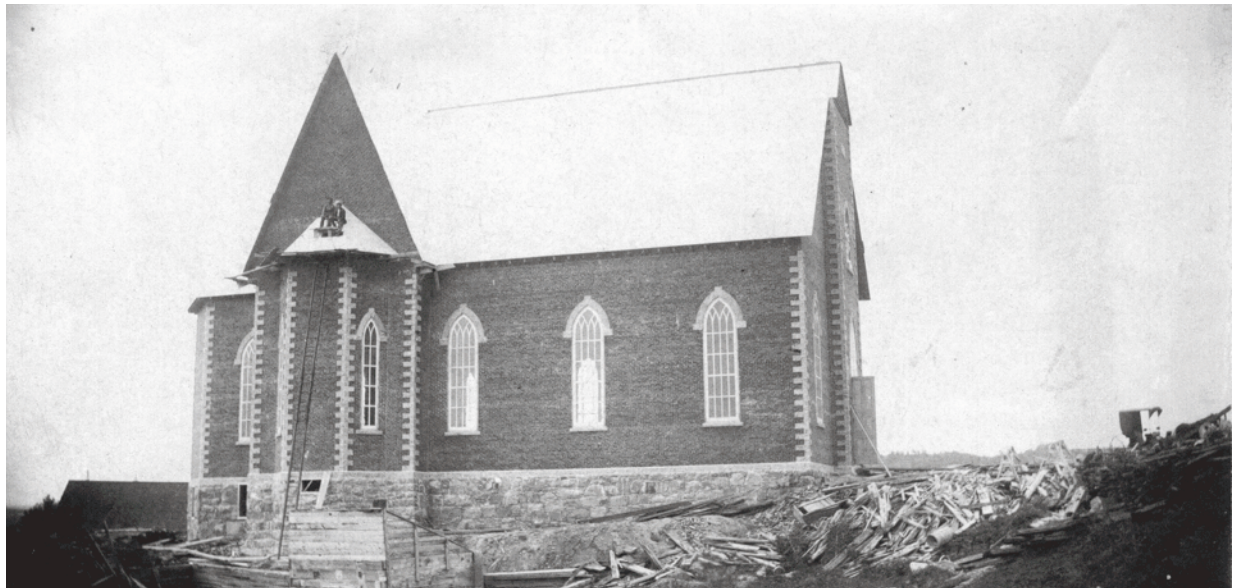
La tâche du secrétaire de l'évêque, c'est d'être à son service et de l'accompagner dans ses déplacements, lorsque c'est nécessaire. Par contre, une des tâches de l'évêque, c'est de rendre compte à Rome de l'administration de son diocèse tous les cinq ans. Le dernier rapport remontait à 1883. Les circonstances avaient empêché Mgr Racine de faire cette visite qui devait avoir lieu en 1888. Le 24

janvier 1891, Mgr Bégin commença à en parler et, le 11 février, il se met en route. Dans l'après-midi, il se rend à la cathédrale pour réciter les prières liturgiques de l'Église pour les voyageurs avec les prêtres, les grands séminaristes, les élèves du Séminaire et un groupe de fidèles. Puis il se met en route en direction de la rivière aux Sables, c'est-à-dire Jonquière, puisque la ligne de chemin de fer était ouverte, à cette date, depuis Jonquière jusqu'à Québec. C'est l'abbé Thomas Roberge, son secrétaire, qui le conduit dans une carriole rouge qui lui appartient, voiture tirée par deux chevaux blonds attachés en flèches⁴². Après sa rencontre avec le pape, Mgr Bégin s'embarque au Havre et arrive à New York le 28 avril. De là, il se dirige aussitôt vers Chicoutimi. Le 2 mai, sur le bateau qu'il prend à Québec, il accoste au quai de Chicoutimi. Une foule était là, Mgr débarque accompagné des abbés Thomas Roberge, Roger Boily, Jean-Baptiste Vallée, Victor-Alphonse Huard et Eugène Lapointe. À la passerelle se tenait monsieur Tessier, maire de la ville. Quand il quittera Chicoutimi le 14 mai 1892 par le bateau à une heure matinale, il sera encore escorté par son secrétaire et par l'abbé Elzéar Delamarre qui l'accompagnent jusqu'à Québec.

Arrivée de Mgr Labrecque

Mgr Bégin fut remplacé sur le siège épiscopal de Chicoutimi par Mgr Michel-Thomas Labrecque, qui reçut l'ordination épiscopale à la basilique de Québec le 22 mai 1892. Plusieurs prêtres de Chicoutimi s'étaient déplacés pour assister à cette cérémonie

Mgr Michel-Thomas Labrecque.
Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00242B-04



Chapelle du Bassin en construction en 1893.
Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P01041-01

et l'accompagner au retour, tels les abbés Bruno-É. Leclerc curé de La Malbaie, Victor-Alphonse Huard et Arthur-A. Vincent, du Séminaire, Joseph-E. Lemieux, de Tadoussac et Thomas Roberge. Le nouvel évêque s'embarqua sur le *Saguenay* accompagné des prêtres de Chicoutimi, ainsi que de plusieurs autres de Québec.

Après avoir fait quelques arrêts le long de la côte de Charlevoix, aux Éboulements, à La Malbaie et à Tadoussac, il accosta au quai de Chicoutimi le 28 mai à 5 h 30 du matin. Quelques braves sont là pour accueillir Mgr Labrecque qui est accompagné de Mgr Bégin. Celui-ci venait faire une dernière visite aux gens de Chicoutimi; il avait dit auparavant à ses fidèles qu'il continuerait à administrer le diocèse jusqu'à l'installation du nouvel évêque.

Il y eut à 9 h une célébration à la cathédrale⁴³, soit l'intronisation officielle du nouvel évêque et la promesse d'obédience individuelle des prêtres du diocèse, le tout couronné par la messe. Après la proclamation de l'évangile, Thomas Roberge fait la lecture du mandement d'entrée, toujours attendu avec intérêt, car il est le premier acte officiel du nouveau pasteur du diocèse et une première ouverture et communication de son âme, de sa pensée et de ses préoccupations majeures.

Mgr Bégin passa une partie de la journée en ville, ce qui lui permit de circuler dans les rues avec le nouvel évêque et de saluer une dernière fois le peuple de Chicoutimi. À la marée haute, le capitaine du *Saguenay* sonna

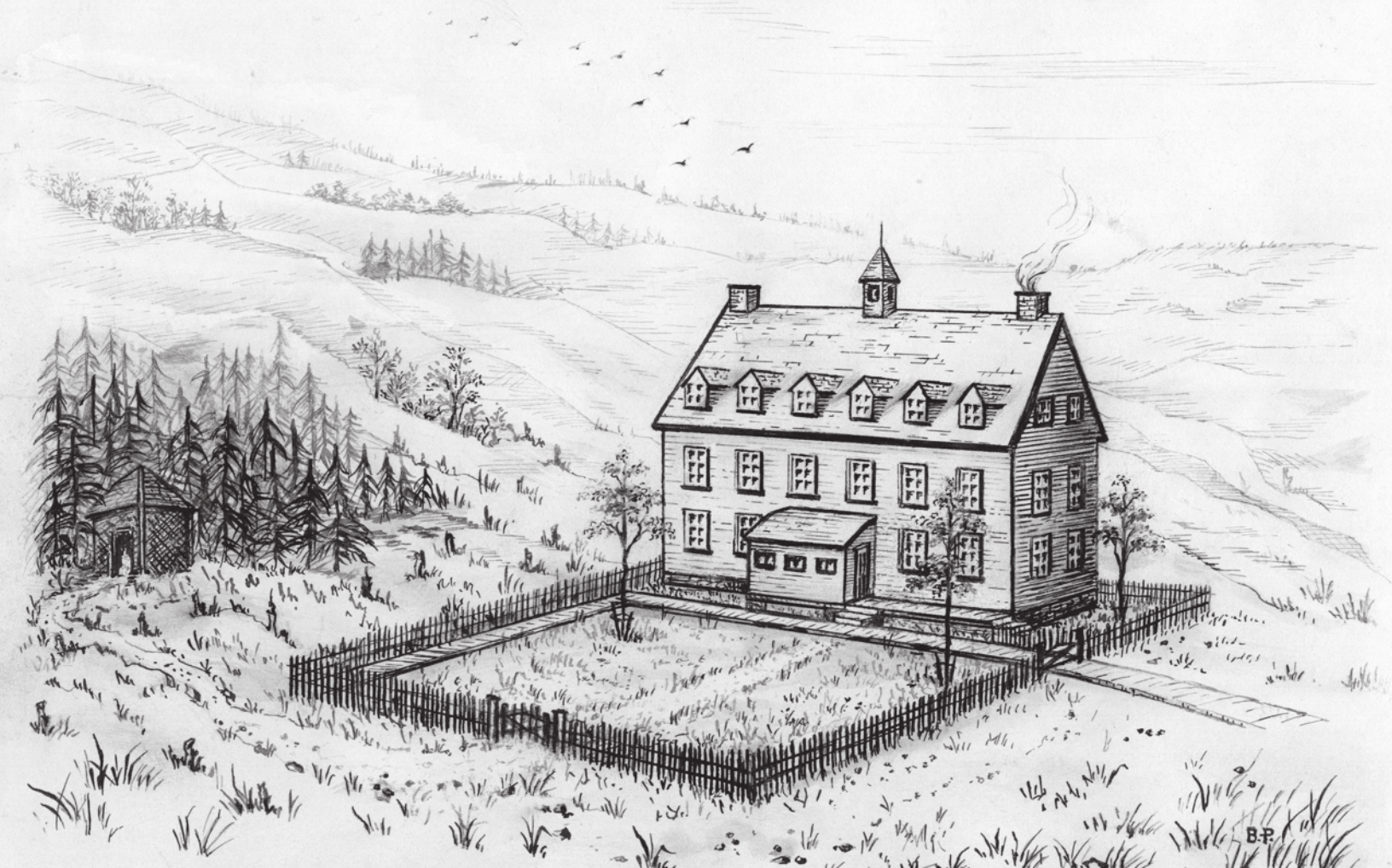
le signal du départ pour Québec. Mgr Bégin fit ses adieux et promit de revenir.

Pour l'abbé Thomas Roberge, la vie à l'Évêché comme secrétaire de l'évêque se continue. Avec le temps il apprit à connaître son nouveau patron qui lui apparut comme « un travailleur infatigable et expéditif⁴⁴ ».

La chapelle du Bassin

Quelques mois après son arrivée, Mgr Labrecque apprit à connaître le quartier des ouvriers qui travaillaient aux moulins de la compagnie Price situés à l'ouest de l'embouchure de la rivière Chicoutimi. C'était une population plutôt pauvre et, à ses yeux, éloignée de près de trois milles (4,83 km) de la cathédrale, leur église paroissiale. Il pensa tout de suite à leur donner une chapelle pour que ces familles puissent plus facilement remplir leurs devoirs religieux. L'idée étant bonne, lui, l'homme expéditif, voulut réaliser immédiatement ce projet⁴⁵. Les plans furent préparés par l'abbé Thomas Roberge qui « avait démontré beaucoup de talent pour le dessin, l'architecture, la mécanique, le génie civil et les sciences concrètes », au dire de Mgr Paré⁴⁶.

La construction fut localisée à l'endroit où avaient été édifiées les deux chapelles des jésuites, celle du père De Crespieu en 1676 et celle du père Laure en 1726 au temps du poste de traite de Chicoutimi⁴⁷. La construction mesure 102,5 pieds (31,24 m) de longueur par 40 pieds (12,2 m) de largeur, construite en briques



sorties des fours d'Honoré Martel, les cadres et les ouvertures réalisés par W. Warren. La maçonnerie est exécutée par Xavier Morin et la charpenterie par Adolphe Beaulieu⁴⁸. Les travaux commencèrent en septembre 1892 et se terminèrent au milieu d'août 1893. La bénédiction solennelle eut lieu le 27 août⁴⁹. Elle a servi de culte jusqu'en 1905, au moment où l'église paroissiale du Sacré-Cœur fut bénie le 13 août 1905. Après cette date, la chapelle du Bassin joua le rôle de salle publique jusqu'en 1928 et fut démolie en 1930. Pour aider à payer les frais de cette construction, on organisa un bazar⁵⁰ au début d'août dans le Vieux Séminaire, local plus ou moins convenable, mais on l'avait décoré. Quant aux objets mis en vente, on trouvait des ameublements de chambre, des berceaux, des photos d'évêques, tabourets, oreillers, moulin à coudre, chaises, couvre-pieds, lampes, tables. Il y avait même une roue de fortune et une table de rafraîchissements où parfois on pouvait rencontrer la mère de l'abbé Roberge.

Construction de la maison-mère des sœurs du Bon-Conseil

L'abbé Thomas Roberge fut encore mêlé à deux autres constructions : d'abord celle de la première maison-mère des Sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi.

Promouvoir l'éducation et l'instruction dans le diocèse de Chicoutimi fut toujours une des premières préoccupations des évêques. Après son arrivée à Chicoutimi, Mgr Racine avait préparé la venue de la communauté des Sœurs du Bon-Pasteur. Deux ans plus tard, elles s'installèrent dans un couvent préparé pour elles et elles accueillirent les filles nombreuses. Mgr Bégin eut les mêmes préoccupations et il aurait voulu que cette même communauté s'étende en dehors de la ville, mais il reçut comme réponse que, dans le moment, il leur était impossible d'entreprendre ce qu'il souhaitait. Mgr Labrecque, lui, se préoccupa aussi de ce problème, en particulier des écoles dans les paroisses pauvres et éloignées comme celles de la Côte-Nord qu'il venait de visiter. Il décida donc de fonder une communauté religieuse pour répondre à ce besoin.

Le couvent du Bon-Pasteur à Chicoutimi vers 1867, communauté fondée en 1864. Reconstitution d'après les souvenirs des anciennes élèves. Dessin exécuté par les Sœurs du Bon-Pasteur, Québec, révisé par Émilie Tremblay. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00295-01



Premier couvent des Sœurs du Bon-Conseil.
Société historique du Saguenay, Fonds Joseph-Eudore Lemay, P90, S1, P69393-01

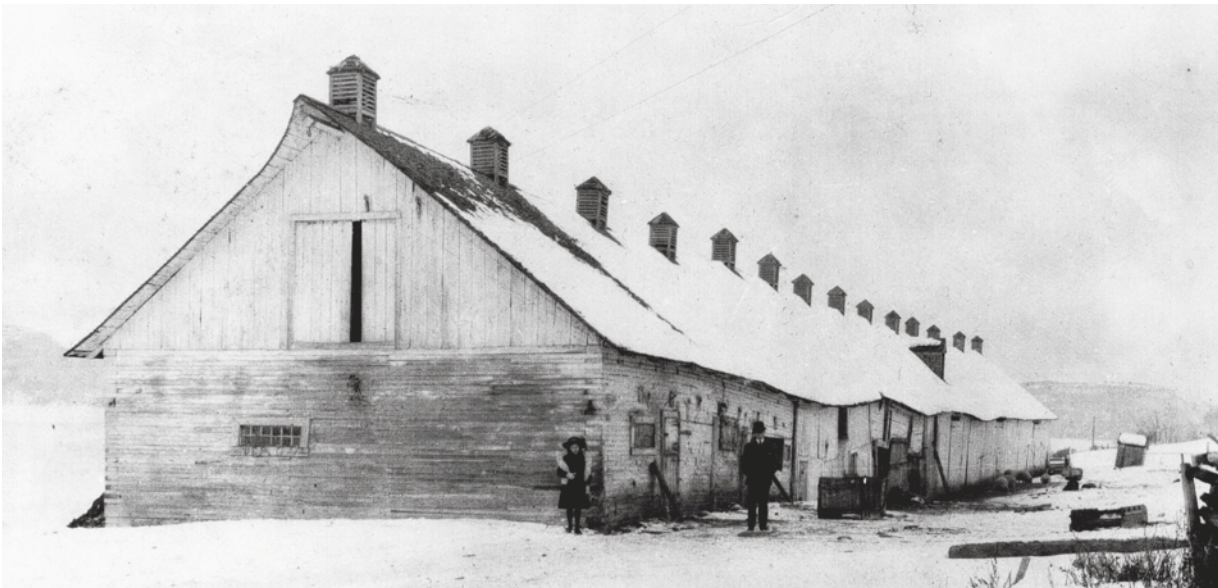
C'est autour de Françoise Simard, une personne intéressée à la vie religieuse que se forma le premier noyau de cette nouvelle communauté⁵¹. À partir du 4 novembre 1894, les deux premières religieuses se logèrent au 3^e étage de l'évêché qu'on venait de construire. Trois mois après la fondation, elles étaient déjà six et l'espace à l'Évêché était trop restreint. Mgr Labrecque décida de leur construire une maison pour elles. Il choisit le site un peu à l'est de l'Évêché, pas loin de la rue. Il engagea Xavier Morin comme constructeur. Pour tracer les plans, il eut recours à l'abbé Thomas Roberge, curé de Saint-Alexis. Il a participé à la construction de l'évêché et à celle de la chapelle du Bassin, il a donc une certaine expérience et il a fait montre de talent dans ce domaine. C'est un prêtre qui a déjà rendu de grands services au diocèse. Voilà pour l'évêque la raison de ce choix. La bâtisse aura 39 pieds (11,89 m) par 42 pieds (12,8 m) en briques rouges et à trois étages. Le contrat est signé le 19 mars et le coût est de 3 815 \$. Les travaux commencèrent au début d'avril et le 10 octobre la nouvelle construction est prête. La petite communauté, composée de six professes, de deux novices et d'une

postulante quittent l'évêché pour entrer chez elles dans leur première maison-mère. L'année suivante, l'abbé Roberge participa d'une certaine façon à la construction d'une chapelle familiale à Ha! Ha! Baie Jonction. En effet, une nouvelle parue dans le *Progrès du Saguenay* se lit comme suit :

« Les MM Morin viennent d'être chargés de la construction d'une chapelle dans le rang Saint-Mathias. Cette chapelle sera construite en briques solides sur un plan européen fourni par l'abbé Roberge, elle est faite pour MM les abbés Mathias et William Tremblay sur la ferme de leur frère Johnny Tremblay⁵². »

Thomas Roberge, l'homme de finances

Voilà donc une partie de la vie de l'abbé Thomas Roberge. Ce que nous savons de lui, c'est ce que les autres ont rapporté des événements qu'il a vécus et ce que certains ont dit de lui. C'est donc de cette manière que nous pouvons connaître ce qu'il était. Il n'a laissé aucun écrit de sa main, si ce n'est son testament olographe.



Ce que nous découvrons chez lui jusqu'à maintenant, ce sont les nombreuses activités auxquelles il a été mêlé depuis ses premières années au Séminaire de 1875 à 1888 en tant que professeur et membre du conseil de la maison. Après cette date, il fut à plein temps au service des trois premiers évêques du diocèse : MM Seigneurs Racine, Bégin et Labrecque. C'est surtout à cette dernière étape de sa vie qu'il a montré vraiment ce qu'il était, un homme très actif, intéressé à tout ce qui se passait de nouveau dans son milieu : société de colonisation, société d'agriculture, construction de la Pulperie de Chicoutimi ; un homme empressé à répondre aux services qu'on lui demandait et même à rendre service aux autres sans probablement qu'on lui en fasse la demande. Et ici nous pensons surtout à toutes les transactions financières qui relèvent uniquement de lui. Il agissait alors comme un entrepreneur cherchant à faire sa part dans l'amélioration de son milieu chicoutimien.

On peut être surpris de toutes les transactions financières immobilières qu'il a opérées. Mgr Paré, dans *L'Église au Diocèse de Chicoutimi*, se posait lui aussi la même question, car l'abbé Roberge avait acheté les fermes que la compagnie Price avait à Grande-Baie dont l'ensemble formait l'équivalent du tiers de la propriété foncière de la paroisse. Où voulait-il en arriver? Il en avait conclu que son but en achetant ces fermes était « d'en faire profiter ses fidèles récents et futurs, la paroisse dans son ensemble⁵³ ». Il y a du vrai dans cette affirmation.

Le climat social et son influence

Cependant nous pensons qu'il faut remonter à l'époque qu'il a vécu et aux idées qui avaient cours dans son milieu pour expliquer son comportement.

La période de 1890-1900 fut charnière dans l'histoire de la ville de Chicoutimi⁵⁴. On pourrait comparer cette date à ce que nous avons vécu au Québec dans les années 1960, une ère d'effervescence.

Il y avait un vent nouveau qui soufflait non seulement sur la ville de Chicoutimi, mais qui se faisait sentir aussi dans les autres parties de la région du Saguenay. Cet élan nouveau avait été précédé d'autres activités qu'il est bon ici de rappeler.

Vers 1875, une période de stagnation avait suivi l'élan de ferveur des pionniers qui avaient ouvert à la civilisation une contrée, grande comme une province, couverte de forêts et réservée uniquement au commerce de la fourrure. La seule industrie qui existait alors était celle des Price qui avait aidé les pionniers à pouvoir survivre et éviter la misère, mais elle n'avait enrichi personne. Les gens n'avaient pas de débouchés pour vendre les surplus de leurs produits, si ce n'est de les vendre aux magasins des Price. C'est là aussi que les gens pouvaient s'approvisionner aux prix indiqués par les propriétaires et de les payer souvent avec de la monnaie de carte.

Les premières améliorations étaient venues du monde agricole. En effet, le gouvernement, en

Bâtiments de la ferme Price, à Saint-Alexis-de-Grande-Baie, vers 1895.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00308-01



Maison de ferme sur le terrain Price à Saint-Alexis-de-Grande-Baie. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00308-02

1850, avait initié une enquête dirigée par Jean-Charles Taché sur la situation de l'agriculture dans la province⁵⁵. Le rapport de cette enquête proposa, entre autres améliorations, la création de fermes modèles dans les régions, l'enseignement aux agriculteurs, les cercles agricoles, tout cela pour encadrer les cultivateurs. Ce qui aura un effet bienfaisant⁵⁶. La culture du blé fut lentement délaissée pour faire place à l'industrie laitière et à la production du fromage et du beurre ; à cela s'est greffé l'élevage du mouton et des oiseaux domestiques. Cette nouvelle industrie prit forme après 1880 et devint un produit d'exportation qui amena de l'argent dans la région. Les sociétés d'agriculture se réorganisèrent, de même que les sociétés de colonisation. On a vu l'abbé Roberge faisant partie de ces sociétés, et même devenir vice-président d'une manufacture de laine à Laterrière. À ces premières améliorations se greffèrent l'organisation nouvelle des services publics : l'électricité, l'aqueduc, le télégraphe et le téléphone, sans oublier l'arrivée solennelle du train venant de Québec. Toutes ces nouveautés étaient en place en 1893. Voilà ce qui venait créer de l'enthousiasme chez la population locale.

Ce qui créa encore plus d'enthousiasme ce fut l'arrivée en scène des leaders de la bourgeoisie locale qui exprimèrent ouvertement leur désir de se débarrasser de la compagnie Price qui exerçait son monopole non seulement sur la vie économique, mais même au niveau municipal⁵⁷.

La renommée des Price

En 1872, les Price étaient considérés comme les plus gros propriétaires de réserves forestières de la province, les plus importantes se trouvant dans la région du Saguenay⁵⁸. Après 50 ans d'exploitations ininterrompues, la population ouvrière des moulins à scie trouva lourde l'emprise d'une compagnie dont les salaires n'augmentaient pas alors que les propriétaires engrangeaient les profits. Ils étaient considérés comme des étrangers dans la région. On se moquait du monument Price érigé près de l'hôpital en 1882. On retrouve la même idée sous la plume de Mgr Lapointe lors d'une conférence de l'Union franco-canadienne tenue à Chicoutimi en 1897.



« Nous avons vu ici dans notre Saguenay ce qu'ont pu faire l'initiative anglaise et canadienne. Une riche compagnie est venue ici et y travaille encore depuis les commencements du Saguenay. Quel monument a-elle laissé? Un vieux moulin entouré de vieilles mesures alors que les Canadiens, le clergé entête, ont changé les forêts en plaines fertiles⁵⁹. »

Cette idée de l'étranger se retrouve aussi dans *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, publié en 1916. « Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler les barbares! Ils ont pris presque tout le pouvoir! Ils ont acquis presque tout l'argent... » Nous trouvons encore la même idée dans *Menaud maître-drameur* de Félix-Antoine Savard publié en 1937. « Décidément, Menaud détestait le Délié, de tout son instinct d'homme libre et jaloux du sol. Il était à ses yeux, de ces vils qui, pour de l'argent, livrent la montagne et les chemins à l'étranger⁶⁰. »

Des *leaders* locaux regroupés sous le nom du Parti de l'ordre, du progrès et des intérêts de la Ville, dirigés par Joseph-Dominique Guay remportèrent les élections de 1895, balayèrent l'ancienne administration municipale et décidèrent de construire une manufacture de pulpe et de papier⁶¹. Chicoutimi s'ouvrait enfin à la grande industrie. La population était d'accord avec ces idées nouvelles faites de dynamisme économique, d'idées de progrès et d'affirmation nationale. Les gens achetèrent les actions des nouvelles compagnies : Société des eaux, Société électrique, Société de la Pulperie. Même des prêtres du Séminaire achetèrent des parts : Huard, Lapointe, Delamarre⁶². Ce vent nouveau se faisait sentir dans la région. Le journal *La Défense*, fondé par Mgr Eugène Lapointe en 1898 écrivait le 9 février 1899 :

« Grande effervescence actuellement dans la région, partout où il y a des chutes d'eau au lac Saint-Jean, à Saint-Joseph d'Alma, à Roberval, au Lac-Bouchette, où il y a une chute d'eau, une cascade s'échelonnant le long d'une montagne, un pouvoir économique, partout la fièvre de

Bassin de Chicoutimi, vers 1892. Établissement Price.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00311-01



L'abbé Eugène Lapointe, alors préfet des études vers 1890. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P01733-03

l'activité industrielle s'estemparée de notre population⁶³. »

Mgr Eugène Lapointe fut le penseur de cette époque. Il éveilla la fierté nationale dans la population. C'est pour cela d'ailleurs qu'il fonda le journal *La Défense* en 1898 pour mener ses campagnes de fierté nationale et de progrès économique. « On s'inquiète beaucoup de dépendance économique. On appréhende l'emprise du capital étranger comme une sérieuse menace pour notre autonomie. On a sans doute raison⁶⁴. » Il se plaignait que dans le monde économique, on avait plus confiance aux Anglais qu'aux Canadiens français. Par rapport à « ce préjugé nous nous entendons trop souvent appelés race inférieure. Nous avons fini par y croire presque ». Dans une lettre datée du 19 mars 1924 adressée à Tancred Bienvenue, vice-président de la Banque provinciale, en vue de lui faire saisir les enjeux véritables de cette lutte de Dubuc au sein de la grande industrie, il écrit :

« L'Ottawa, le Saint-Maurice sont aux Anglais et aux Américains. Vous savez ce que va devenir avant longtemps le Saint-Maurice. Il reste le Saguenay. C'est la seule réserve forestière vraiment importante de la Province. Si on tient compte de ses sources inépuisables d'énergie électrique et de son port océanique, le Saguenay (Chicoutimi et ses environs) est appelé à devenir, un des centres industriels les plus importants de la province de Québec. C'est incontestable⁶⁵. »

Plus tard dans ses mémoires, il signalera la place importante que les historiens devront donner à J.-E.-A. Dubuc, lui qui a mis tout son talent à « une seule cause » : la récupération par les Canadiens français du domaine, de tout le domaine du Saguenay⁶⁶.

À la fin du XIX^e siècle, devant toutes les nouveautés qui agitaient la ville, le peuple se mit à rêver d'avenir au point que les historiens appellent cette époque l'Utopie saguenéenne.

« Nous caressons un rêve d'avenir et ce rêve c'est que le *Progrès* vive assez longtemps pour voir Chicoutimi devenir une grande ville industrielle, un grand centre d'exportation, où les convois du lac Saint-Jean et de la Baie James y apporteront les produits d'une foule de belles et de florissantes paroisses où une population considérable vivra heureuse⁶⁷. »

Voilà une idée du climat social qui existait dans la ville de Chicoutimi à la fin du XIX^e siècle, une époque d'effervescence, une époque charnière de l'histoire de Chicoutimi.

Achat des fermes Price : ferme de la rivière du Moulin

« Il n'y a donc pas de surprise de voir un homme d'une quarantaine d'années, Thomas Roberge, se lancer dans des aventures financières dont il semble qu'il avait une certaine compétence » comme l'affirme Mgr Lapointe, qui le connaissait bien.



« Il avait un réel talent financier et ne manquait pas d'envergure dans les desseins⁶⁸. »

L'abbé Thomas Roberge rêvait lui aussi, comme bien d'autres, de montrer qu'il était capable de naviguer dans le monde de la finance, de n'être pas qu'un scieur de bois et un porteur d'eau, selon le préjugé courant ; il voulait faire sa part pour améliorer sa ville et sa région. Voilà à notre avis ce qui l'a poussé, par exemple, à acheter les deux belles fermes de la compagnie Price.

Roberge fut influencé aussi par les gens qu'il côtoyait, entre autres par les principaux *leaders* de Chicoutimi qui ont mis sur pied la manufacture de la Pulperie. En effet, J.-D. Guay considérait l'abbé Roberge comme un de ses amis intimes⁶⁹. Il avait été son professeur au Séminaire. Lui, journaliste et propriétaire du *Progrès du Saguenay*, ne manquait pas de signaler les allées et venues de son ami Roberge, car celui-ci était un homme qui bougeait beaucoup. On verra aussi le respect qu'il aura pour M. Dubuc. Il construira une maison qu'il lui louera en 1893 à son arrivée à Chicoutimi. À la fin de sa vie, il désignera M. Dubuc comme

son exécuteur testamentaire. Comment ne pas être influencé par de tels *leaders*? Dans les greffes de notaire, on trouve plusieurs transactions opérées par Roberge, dont les principales furent l'achat des deux fermes de la compagnie Price à Rivière-du-Moulin et à Grande-Baie.

Vers 1890, la compagnie Price connaît des difficultés financières majeures qui la conduisent à la banqueroute et à une réorganisation dans une société anonyme à capital actions en 1899⁷⁰.

Le sénateur Evan John Price est le gérant de l'entreprise au Saguenay depuis 1890. Devant les difficultés, il ferme plusieurs chantiers. Seules les scieries de Chicoutimi et de Grande-Baie sont sauvegardées avec un personnel réduit⁷¹. Il essaie de vendre son établissement de Chicoutimi à la John Ross Company, mais il ne réussit pas. Toutefois, il réussit à vendre ses fermes de Rivière-du-Moulin et de Grande-Baie au révérend Thomas Roberge qui les revendra aussitôt.

Le premier achat important qu'a fait l'abbé Roberge, ce fut celui de la ferme de la

Première maison de J.-E.-A. Dubuc, 1^{er} septembre 1894 à Rivière-du-Moulin. Après, la maison sera occupée par le juge Eudore Boivin, puis par Héraclius Lessard. Debout : M. Dubuc. Assise : Mme Dubuc (Anne-Marie Palardy). Au coin : Mme Dr. Ismaël Parlady (alors en promenade). Les deux demoiselles : Antoinette (Mme Vézina) et Augustine (Sœur St-Vincent-de-Paul). Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P09182-01



La rivière du Moulin : quai de McLeod, où il mettait son fameux canot ; quai de McLeod, où accostaient les bateaux ; site du magasin de Peter McLeod ; site de la maison de M. Forest ; où demeurait Jacques Bacon. Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P00113-03

rivière du Moulin le 6 octobre 1892⁷². Cet achat comprenait d'abord dans le premier rang nord-est du Chemin Sydenham les lots numéros 66, 67, 68, 69 et 79a contenant 50 acres chacun plus ou moins, excepté le terrain appelé le cimetière protestant, et ensuite 16 lots dans le 2^e rang nord-est du chemin Sydenham partie ouest de la rivière du Moulin⁷³.

Le vendeur se réserve pour lui et ses héritiers :

1. le pouvoir d'eau, l'emplacement du moulin avec bâtisses, les dalles, chaussées, estacades, quais et autres travaux accessoires, tous les pouvoirs d'eau et à l'embouchure le quai maintenant occupé par le vendeur ;
2. les droits du propriétaire riverain sur la rivière, sa berge de chaque côté où elle passe sur la propriété présentement vendue avec le droit de poser des poteaux au besoin pour tenir estacades, bornes et autres travaux nécessaires à la sûreté et conservation du bois de sciage et de commerce et le droit de passer et vaguer sur les bords de la rivière aux fins susénoncées et pour flottage du bois ;
3. le droit de passer en toute saison avec voiture et à pied dans les chemins utilisés actuellement par tolérance pour se rendre au chemin public sur ledit emplacement du moulin au cimetière protestant⁷⁴.

Le vendeur se réserve encore la jouissance et l'usage jusqu'au 15 mai 1893 de la maison et autres constructions attenantes occupées par David Blair, ainsi que l'usage des écuries,

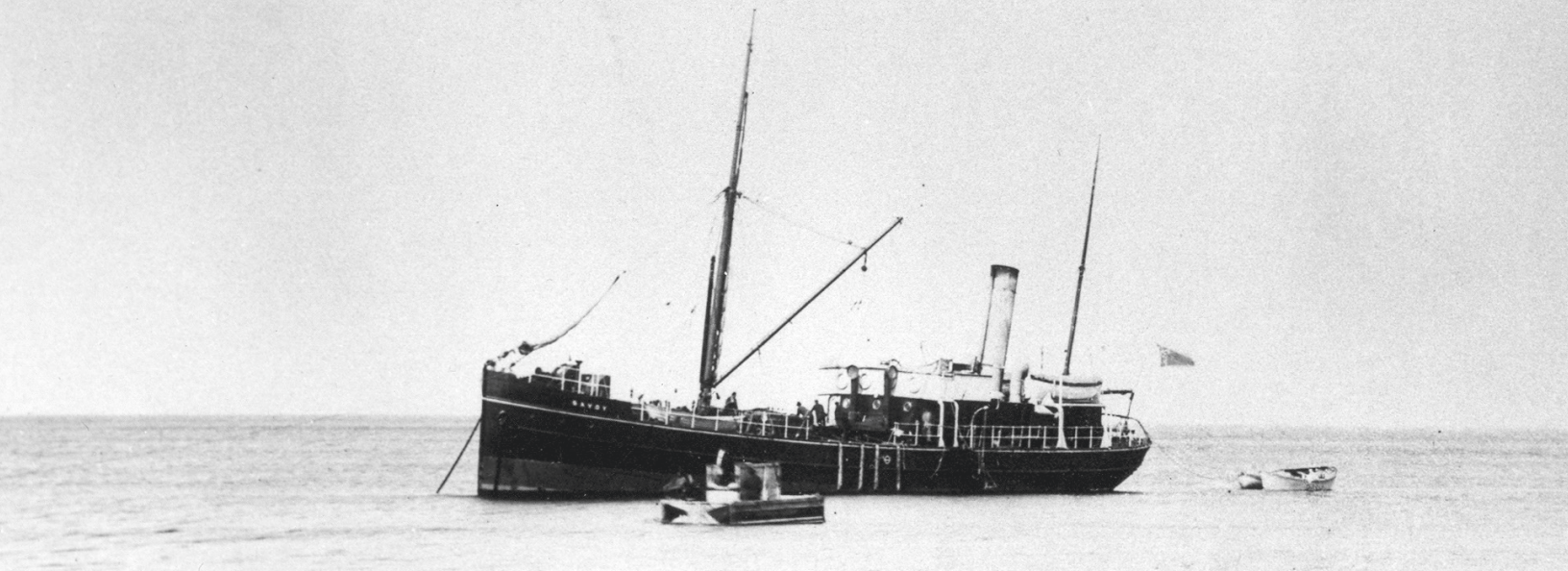
étables et hangars dont il a besoin pour ses chevaux et voitures jusqu'au 1^{er} mai 1893, de tout autres bâtisses, étables, hangars, granges nécessaires au logement des employés permanents de l'établissement, au logement des animaux et la conservation des produits de la ferme⁷⁵.

Prix de vente : 6 000 \$ dont 1 000 \$ le 1^{er} novembre 1892 ; 500 \$ le 1^{er} novembre des 10 années consécutives avec intérêt à 5 % par année. La propriété reste hypothéquée au profit du vendeur. Propriété connue sous le nom de L'Établissement de la rivière du Moulin⁷⁶.

Par la suite, la ferme de la rivière du Moulin qui venait d'être achetée fut vendue à l'Évêché de Chicoutimi le 13 mars 1893⁷⁷ :

Le révérend Thomas Roberge vend à la Corporation épiscopale catholique romaine du Diocèse de Chicoutimi une terre composée et comprenant les lots connus au cadastre de la paroisse de Chicoutimi sous les numéros 66, 67, 68, 69 et 70a du rang nord-est du Chemin Sydenham, à l'exception de trois réserves en faveur de l'honorable Evan John Price. À ce sujet, voir les trois réserves signifiées dans le contrat de vente datée du 6 octobre 1892 et décrites ci-dessus.

Prix de vente 5 000 \$, et le vendeur charge et oblige l'acquéreur à payer à l'honorable E.-J. Price ladite somme comme suit : 500 \$ par année le 1^{er} novembre de chaque année 1893 et suivantes pendant 10 années avec intérêt à 5 % par année payable chaque



année. La propriété reste hypothéquée au profit de l'honorable E.-J. Price⁷⁸.

Dans le contrat de vente de la ferme de la rivière du Moulin, il était entendu que David Blair demeurerait dans la maison de Peter McLeod et de David Edward Price jusqu'à la date du 15 mai 1893⁷⁹. Donc, le 23 mai M. Blair déménagea de la rivière du Moulin, tandis que Thomas Roberge et sa mère aménagèrent dans la même maison.

C'est au cours de l'année 1893 que Thomas Roberge construit, près de l'ancienne maison de Peter McLeod, une maison qu'il loue à J.-E.-A. Dubuc qui vient d'arriver à Chicoutimi comme gérant de la Banque Nationale⁸⁰. En effet, il donne à loyer du 1^{er} décembre 1893 au 1^{er} mai 1894 à J.-E.-A. Dubuc le lopin de terre lot 19c2, 24 perches et partie est du lot 19d2, dans le 2^e rang nord-est du chemin Sydenham avec la maison et autres dépendances. Loyer 150 \$ par année, loyer renouvelable⁸¹.

Encore en 1893, Roberge cède et transfert comme sûreté collatérale à J.-E.-A. Dubuc gérant de la Banque Nationale la somme de 1 200 \$ dû au cédant par Alphée et Elie Desbiens, cultivateur en vertu d'un contrat de vente à eux consenti par le cédant le 10 juin 1892. Alphée et Elie Desbiens s'obligent à payer 1200 \$ à J.-E.-A. Dubuc à la place de Thomas Roberge⁸².

Nommé curé de Saint-Alexis en octobre 1893

L'abbé Thomas Roberge est nommé par Mgr Labrecque curé de la paroisse Saint-Alexis, desservant de la mission du Lac à Caille. Peu de temps après, le 30 novembre, il part en voyage en Europe d'où il ne reviendra que le 2 juin 1894.

Depuis qu'il était attaché uniquement à l'Évêché comme secrétaire, il mène une vie pleine et mouvementée. Ce fut d'abord la construction de l'évêché dont il surveilla les travaux. Il fut occupé par la construction de la chapelle du Bassin commencée le 11 mai 1893. Il fit plusieurs transactions importantes, celle de l'achat à Price de la ferme de la rivière du Moulin ; il construisit une maison pour M. Dubuc et déménagea avec sa mère dans l'ancienne maison de Peter McLeod jr. Il n'y a pas de surprise qu'il décide de faire un voyage en Europe. C'était un homme plein d'initiative et toujours occupé. Le repos lui était certainement nécessaire. Il était d'ailleurs souvent malade. Il était bon pour lui de changer d'atmosphère et d'oublier tous les projets qu'il avait encore en tête en vue de refaire sa santé. Il s'embarqua à New York sur le paquebot *La Touraine* en direction du Havre. Sa mère dit que son fils a été six jours malade durant la traversée⁸³.

À son retour de voyage, les activités reprisent avec autant d'ardeur qu'auparavant. Il fit d'autres transactions en vue de compléter les projets qu'il avait en tête : vente de la maison familiale le 27 novembre 1894 ; achat de la

Le *Steamer Savoy* en 1901.

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P10660-02

Abbé Thomas Roberge, né le 25 septembre 1853. Ordonné prêtre à Québec le 24 février 1878. Décédé le 29 mars 1899 à l'âge de 45 ans et 6 mois.

Société historique du Saguenay, Fonds Joseph-Eudore Lemay, P90, S1, P009084

ferme du Barchois le 5 juin 1895 ; vente à trois cultivateurs en 1895 ; achat des réserves de Price à la ferme de rivière du Moulin le 20 janvier 1898.

Autres activités à Saint-Alexis

En plus de toutes les transactions importantes, l'abbé Thomas Roberge continue ses activités journalières en tant que responsable de la paroisse de Saint-Alexis et desservant de la mission du Lac à Caille. Les journaux *Le Progrès du Saguenay* et *La Défense* soulignent plusieurs événements vécus à cette époque.

Par exemple, les gens du Lac à Caille sont heureux des démarches de l'abbé Roberge pour la construction d'un chemin et d'un pont, ce qui était une urgence pour leur territoire⁸⁴. En mai 1895, il rencontre à Chicoutimi l'architecte J.-F. Peachy pour discuter du tabernacle proposé pour la cathédrale⁸⁵. Avec ses paroissiens, il avait fait un pèlerinage à Sainte-Anne la même année. Il avait nolisé pour la circonstance une goélette qui était tirée par un bateau à vapeur⁸⁶. Il fera un voyage de trois semaines à l'exposition de Chicago avec des amis de Chicoutimi en octobre 1897⁸⁷. En décembre, il fait partie avec l'abbé Cimon, curé de Bagotville, d'une délégation qui va rencontrer le député P.-V. Savard en vue d'obtenir des subsides pour la nouvelle compagnie de chemin de fer La Baie du Ha! Ha!⁸⁸. Il assiste à une réunion importante au *Château Saguenay* à Chicoutimi, dont ses amis Dubuc et Guay font partie des propriétaires ; lui-même avait acheté cinq actions de cet établissement⁸⁹. La



même année, en mai 1898, il est l'heureux propriétaire d'un couple d'orignaux de quatre ans dont la femelle vient de mettre bas ; malgré sa captivité la naissance du veau fut une réussite⁹⁰. Que sont devenus ces orignaux? C'est encore le journal *Le Progrès du Saguenay* qui donne l'information :

« M.L. O. Commettant, gouverneur de l'Île d'Anticosti et sa famille était à la Baie Ha! Ha! hier. Le but de M. Commettant était de prendre à Saint-Alexis les deux orignaux achetés il y a quelque temps à l'abbé Thomas Roberge et qui seront remis en liberté sur l'Île d'Anticosti. Ils seront les premiers orignaux sur l'Île, et il y a le mâle et la femelle. Ils ont été payés 150 \$.⁹¹ »

« M. Commettant a fait la visite aux Révérends Roberge et Cimon, curés de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse. Il a trouvé l'endroit superbe. Il a acheté une quantité de beurre de choix à la beurrerie Paradis et Lavoie. M. Roberge a pris le dîner sur le *Savoy* mardi soir. C'est à 11 heures hier que le *Savoy*, yacht de 50 tonneaux, a repris la route pour Tadoussac et l'Île d'Anticosti⁹². »

Sa mort

Ses dernières activités que l'on vient de souligner nous font bien comprendre que l'abbé Roberge menait une vie bien remplie et un style de vie bien particulier. C'était un homme plein d'initiatives, un touche-à-tout,

habile, débrouillard, un homme qui avait du talent. Malheureusement au cours de sa vie, il était souvent retenu chez lui par la maladie. Un de ses amis mentionne dans son journal personnel, à la date du 12 décembre 1892, que l'abbé Roberge, malade, en est rendu à « sa sixième inflammation des poumons⁹³. » Cet homme très actif, probablement trop actif, toujours prêt à rendre service, a usé trop vite ses forces. Ce fut la consternation quand, après une autre attaque de sa maladie d'une durée de trois semaines, il rendit l'âme dans son presbytère, le 29 mars 1899, à l'âge de 46 ans et 6 mois. Il était né à L'Isle-Verte le 25 septembre 1852. Il était le fils unique de Thomas Roberge et d'Adélaïde Gagnon.

Les éloges

On ne tarissait pas d'éloges après sa mort. Le journal *Le Protecteur de Chicoutimi*, le premier avril 1899, souligne que le décès de l'abbé Roberge laisse un vide profond ; c'était une personnalité marquante à Chicoutimi. On voit partout les traces de son travail. Il a dirigé la construction de l'Évêché, la chapelle du Bassin, et d'une manière particulièrement habile les derniers travaux faits à la cathédrale. Son nom a été mêlé depuis 10 ans à toutes les grandes entreprises religieuses dans notre région⁹⁴. *L'Écho de Charlevoix* du 5 avril note qu'il ne comptait que des amis. « C'était un homme d'énergie et d'avancement. » Il reconnaissait donc en lui un homme d'avant-garde⁹⁵. Mgr Bégin, qui fut évêque du diocèse de Chicoutimi de 1888 à 1891, l'avait eu comme secrétaire. Dans une lettre adressée à Mgr Labrecque, il écrit :

« Cette mort m'a vivement impressionné et affligé. J'ai passé trois ans avec lui, toujours dans l'entente la plus cordiale, il était toujours content, de bonne humeur, disposé à faire tout ce qu'on lui demandait... Il m'avait rendu de précieux services dans les constructions que j'ai fait faire à Chicoutimi : cathédrale, évêché, Séminaire, couvent du Bon-Pasteur. Il était bon lui-même, charitable, toujours prêt à rendre service. Sa maman ne vivait que pour lui, elle ne songeait qu'à lui, elle n'aimait que lui⁹⁶. »

L'annuaire du Séminaire mentionne, après avoir rappelé les tâches qu'il a accomplies dans la maison,

« qu'il avait un attrait et aussi des aptitudes plus qu'ordinaires pour les sciences architecturales, mécaniques et du génie civil. Homme de bon conseil, esprit fécond en ressources, il possédait plusieurs des qualités qui font l'homme d'affaires ; il était souvent consulté et a rendu de précieux services en beaucoup d'occasions dans les affaires ecclésiastiques comme dans les questions d'ordre civil intéressant notre région. Doué et modéré de tempérament, charitable dans ses paroles et sa conduite, toujours prêt à obliger tout le monde, doué de beaucoup d'esprit naturel. M. Roberge était d'un commerce facile et très agréable⁹⁷. »

L'éloge le plus senti vient de Joseph-Dominique Guay, journaliste.

« Ceux qui connaissent les liens d'étroite amitié qui nous unissaient au curé de Saint-Alexis, le révérend Thomas Roberge, comprendront facilement avec quelle émotion profonde nous avons appris sa mort hier, mais quel pénible devoir c'est que de communiquer le triste événement aux abonnés de notre journal. [...] L'abbé Roberge a été notre professeur dans nos jeunes années, le directeur de notre *Alma Mater*, notre ami intime depuis que nous sommes entrés dans la vie active et dans le journalisme. [...] Nous avons toujours trouvé en lui, dans toutes les circonstances que nous avons traversées, un appui loyal et aussi actif que sa position le lui permettait. Sa sincérité à notre égard, les marques d'amitié que nous nous donnions réciproquement, nous avaient attaché à lui d'une manière particulière et nous nous ferons difficilement à l'idée de sa disparition. [...] La mort du Rév. M. Ths Roberge créera donc dans notre ville, où il a laissé tant d'amis et tant de souvenirs de son initiative peu ordinaire, un vide profond. C'est une personnalité marquante qui disparaît avec ce prêtre estimé. »⁹⁸



Théophile Gagnon, dit «Bizan».

Société historique du Saguenay, P002, S7, SS1, P02286-04

Julien-Édouard-Alfred Dubuc.

Société historique du Saguenay, FPH65, P03987

Les gens de Saint-Alexis ont su rendre hommage à leur curé. En effet, au lendemain de sa mort, le corps fut transporté de Saint-Alexis à Chicoutimi. Une cinquantaine de voitures suivaient la dépouille mortelle et, en arrivant à Chicoutimi, de nombreux amis se sont joints au cortège pour se rendre au cimetière où la tombe fut déposée dans le caveau familial selon le désir exprimé dans le testament⁹⁹.

C'est la semaine suivante que les funérailles eurent lieu à l'église de Saint-Alexis, car il n'y a pas de liturgie de funérailles pendant la Semaine Sainte. L'église était remplie de fidèles venus de toutes parts. Deux banderoles bien visibles soulignaient les sentiments de ses ouailles: « Seigneur, donnez-lui le repos éternel », et l'autre : « Il a passé en faisant le bien ». Les paroissiens savent quel zèle il a déployé pour l'accomplissement de ses devoirs, son dévouement pour les pauvres et les malades, son empressement à les secourir. Un de ses principaux actes administratifs fut l'acquisition qu'il a faite de toutes ces belles fermes de la maison Price pour les revendre à des catholiques payant dîme et redevance à l'église ; voilà ce qui était relaté tous les jours par cette population. C'est cette transaction, heureusement tournée, qui a exigé de la part du curé de Saint-Alexis une somme de travail et d'énergie peu ordinaire pour faire face aux circonstances difficiles et inévitables qu'elle devait occasionner. Cette inscription : « il a passé en faisant le bien » ne manquait pas de rappeler à la mémoire de tous ce dévouement particulier pour l'œuvre paroissiale qu'il dirigeait.

À Chicoutimi, les funérailles eurent lieu le jeudi après Pâques en mémoire de celui qui a pris pendant de longues années une part active aux activités religieuses de Chicoutimi. Par son testament rédigé 13 mois auparavant, il institue son oncle, Théophile Gagnon, légataire universel avec la charge de prendre soin de sa mère. M. J.-E.-A. Dubuc est son exécuteur testamentaire¹⁰⁰.

Son testament

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit Je soussigné, Ths Roberge ptre, déclare que le présent écrit est mon testament, expression de mes dernières volontés qui devront être fidèlement observées et exécutées après ma mort.

Je veux et je déclare mourir dans le sein de notre Sainte Église Catholique Apostolique et Romaine. Je prie Dieu de recevoir mon âme dans le sein de sa miséricorde. Je veux que mon service soit chanté dans l'église de la paroisse où je mourrai et que mon corps soit inhumé dans le cimetière de Chicoutimi au côté de mon père dans la petite chapelle de famille que j'y ai fait construire. Mon service devra être très simple pour ce qui regarde mes héritiers, un cercueil en bois avec un autre à l'intérieur en tôle galvanisée, sans vitre, car je ne veux voir personne après ma mort. Je désire et ordonne que toutes mes dettes soient payées de quelque nature quelles soient, et mes torts réparés ; même ce qui pourrait être douteux, pourvu qu'il y ait une probabilité suffisante et morale. Je donne ordre à mon exécuteur testamentaire de payer

cent messes à l'Évêque de Chicoutimi en sus de ce que je stipule pour moi, en réparation de ce que je pourrais avoir négligé ou omis dans cette partie de mon ministère.

P.S. Je demande pardon à tous ceux que je pourrais avoir offensés, blessés, fait tort, etc., et je pardonne de grand cœur ceux qui pourraient m'avoir fait quelque chose de mal. Je nomme pour mon exécuteur testamentaire Mons. J.-E.-A. Dubuc de Chicoutimi, ou à son défaut celui qu'il désirera faire nommer par la cour.

Je donne et lègue à Thomas L'Espérance et Aimé L'Espérance, fils de Louis L'Espérance, en propriété indivise une terre sise et située à la Batture dans la paroisse de Grande Baie et achetée des Sieurs Philibert et Israël Poulin, avec roulant qui y sera, etc., mais je réserve l'usufruit entier de la terre, bâtisses, roulant, etc. à Louis L'Espérance et Arthémise Gagnon son épouse et ma tante maternelle. De plus ma cousine et leur fille Alma L'Espérance devra avoir sa vie sur ladite propriété en famille, convenablement, sinon une rente viagère de cinquante piastres en argent. Mais advenant son mariage ces droits seront nuls et ses frères devront lui donner un ménage ou une somme à sa volonté de deux cents piastres. Les dits frères Thomas et Aimé L'espérance devront faire inhumer avec service convenable leur père, leur mère et leur sœur si elle meurt avant eux sans être mariée.

Je donne en propriété en égale part à ma mère Adélaïde Gagnon et mon oncle Théophile Gagnon toutes mes propriétés meubles et immeubles ayant bien de toute nature que j'aurai à l'heure de ma mort à l'exception de ma maison (ancienne résidence de feu D.E. Price) et ses strictes dépendances bornées d'un côté par le Saguenay et l'autre le chemin public avec jardin et petite étable.

Je donne cette propriété ainsi distraite en usufruit pour y résider à ma mère et mon oncle ci-haut cité, Adélaïde Gagnon et Théophile Gagnon, sans qu'elle puisse s'aliéner et laisser aller en ruine. Mais advenant leur mort ou leur abandon de la dite maison pour une cause autre que celle de la bailler à des gens capables de l'entretenir pour se faire un revenu pour vivre si cela est nécessaire, la dite propriété ainsi désignée deviendra l'unique

et entière propriété de ma fille adoptive Irma Blouin, fille de feu Georges Blouin de Saint-Roch de Québec. Mais si, à ma mort ou celle de ma mère et mon oncle Théophile, la dite Irma Blouin était elle-même morte, ladite propriété retournerait à Alma L'Espérance ma cousine ou ses enfants à son défaut. Si, à ma mort, ma mère et mon oncle Théophile Gagnon étaient morts tous deux, tous mes biens meubles et immeubles retourneraient à ma fille adoptive Irma Blouin avec charge de fonder une bourse au Séminaire de Chicoutimi au montant de 2 000 \$ aussitôt qu'elle pourra la réaliser.

Je donne tous mes livres de bibliothèque au Séminaire de Chicoutimi avec charge de voir à perpétuité à l'entretien et réparation de ma petite chapelle mortuaire du cimetière de Chicoutimi sous la surveillance du curé de Chicoutimi.

Je donne mes habits ecclésiastiques soutane, à quelqu'un des plus pauvres parmi les ecclésiastiques, mes habits de corps, à part les habits ecclésiastiques, aux pauvres à la discrétion de mes héritiers.

Je donne ma montre en or, portant mon nom à l'intérieur, à Thomas Eugène Savard fils de feu Edmond Savard ainsi que ma chaîne de montre que j'ai toujours portée avec ladite montre.

Je veux que ma ménagère soit bien payée de ses gages et récompensée en proportion du temps qu'elle aura passé avec moi. Si c'est encore Mme Henriette Caron, veuve Hubert Guay, mon héritier devra être bon pour elle et si ses moyens le lui permettent en autant que possible lui donner une pension raisonnable, ou la garder avec lui, ce dont mon exécuteur testamentaire jugera consciencieusement sans en rendre compte à personne.

Trois cents messes devront être dites pour le repos de mon âme dans l'année qui suivra mon décès.

Ce testament annule tout autre antérieur ou toute autre disposition quelconque.

Fait à Saint-Alexis ce cinquième jour du mois de février 1898.

Ths Roberge ptre

Inventaire de ses biens

Peu de temps après les funérailles, un inventaire de tous les biens du révérend Thomas Roberge fut fait par le notaire Lucien Tremblay de Bagotville à la requête de l'exécuteur testamentaire, M. J.-E.-A. Dubuc, et des deux légataires universels des biens, Adélaïde Gagnon, et Théophile Gagnon, maître d'hôtel de Québec et oncle du défunt¹⁰¹. Ce procédé de l'inventaire fidèle et de la description exacte de tous les meubles, effets mobiliers, dettes actives et passives, meubles et immeubles, titres, papiers et renseignements dépendant de la succession du dit Thomas Roberge, fut commencé le 4 avril 1899 pour se terminer le 23 mai 1899. Ce travail, fait par étape selon la disposition des requérants, fut commencé au presbytère Saint-Alexis, pour se transporter à la résidence d'Adélaïde Gagnon de la rivière du Moulin et partiellement à la ferme de Louis L'Espérance de Saint-Alexis. L'estimation des biens était faite par Juste Dufour et Octave Pelletier, marchands de Saint-Alexis, et parfois par d'autres comme P.L. Vézina, marchand, Elzéar Gauthier, forgeron, Benjamin Simard et Joseph Roy, cultivateurs, selon les choses à estimer. Les requérants étaient parfois accompagnés de Mesdames Henriette Caron, ménagère au presbytère de Saint-Alexis, Marie Palardy, épouse de M. Dubuc.

Une vente à l'encan fut faite le 23 mai à la maison d'Adélaïde Gagnon. La criée et l'adjudication furent faites par Sieur Narcisse Gagnon. Tous ceux qui ont participé à l'inventaire, à l'estimation ou à l'encan étaient à chaque fois assermentés sur l'Évangile.

Voici le résultat de cette opération de l'inventaire :

1. Passif de la succession : 32 773,37 \$;
2. Actif de la succession : 4 549,70 \$ au presbytère, bâtiments, chapelle; 25 125 \$ actif supposé, ventes faites et partiellement payées ;
3. Total : 29 674,70 \$ titres, papiers appartenant à la succession marqués des lettres A à G. appartenant encore à la succession des lots dans le canton Tremblay et Simard, Bagot à Saint-Alexis et chemin Sydenham, canton Chicoutimi.

Dernières appréciations

Voilà comment s'est déroulée la vie du révérend Thomas Roberge : un passage remarqué et remarquable. C'était un homme qu'on rencontrait partout et qui s'impliquait dans tout projet nouveau ; il apportait sa participation, son soutien. Ce que lui reprochait Mgr Lapointe, c'était qu'il manquait de constance dans les entreprises où il s'engageait. Dans d'autres entreprises, par contre, comme l'achat des fermes de la compagnie Price, il s'est montré hasardeux, habile à une époque où l'entreprise était en mauvaise posture financière et devait se départir de plusieurs propriétés, et il a réussi ses dernières entreprises.

Il a fait œuvre utile dans les travaux concernant l'évêché, la cathédrale, le séminaire, la chapelle du Bassin, le couvent du Bon-Pasteur, la maison-mère des Sœurs du Bon-Conseil. Il a fait œuvre utile aussi en achetant les belles fermes des Price. Les gens de Saint-Alexis ont su le remercier à leur façon au temps des funérailles en l'accompagnant jusqu'au lieu de son inhumation. Cette ferme, Le Barchois, qui faisait l'envie de tous les fermiers de la région, aucun cultivateur n'avait les moyens d'en faire l'achat, mais par l'intermédiaire de leur curé qui a fait l'achat et l'a offerte à trois cultivateurs, l'entreprise a réussi et ce fut un enrichissement pour le village.

Le Séminaire est, lui aussi, reconnaissant à l'abbé Roberge de l'achat des six lots qui formaient la Petite ferme de la rivière du Moulin, puisque 10 années plus tard, le 18 novembre 1903, l'évêque, qui les avait aussitôt rachetés, les céda au Séminaire¹⁰². Il exigea qu'on nomme cette ferme La ferme Sainte-Famille et qu'on consacre et dépense à l'avenir tous les revenus de cette ferme pour le seul bien de l'éducation. L'ajout de ces cinq lots aux quatre qu'il possédait déjà était pour le Séminaire de Chicoutimi une source financière nécessaire à cette époque. En effet le monde de l'éducation, surtout le cours secondaire dans la section du cours classique qui conduisait les élèves au niveau universitaire, était alors peu soutenu par le gouvernement. Les moyens financiers venaient de ressources privées. Ce qui était le cas pour le Séminaire de Chicoutimi et aussi pour d'autres institutions



semblables de la province. L'achat de fermes et leur exploitation étaient une source de financement qu'utilisaient d'autres institutions, tels les sœurs du Bon-Conseil et l'hôpital de Chicoutimi qui ne s'est départi de sa ferme que dans les années 1960.

Le Séminaire a vécu endetté depuis les premiers jours jusqu'en 1950 où il a pu sortir la tête de l'eau. L'arrivée du boulevard Talbot fut l'occasion de déplacement du centre-ville de la rue Racine au haut de la ville, et l'occasion pour le Séminaire de vendre des terrains et de payer ses dettes. Quand ce fut le temps de réaliser une université à Chicoutimi, le Séminaire de Chicoutimi vendit au gouvernement le 6 juin 1970 pour un dollar un grand terrain de 900 066 pieds carrés (274 340,12 m²) et un autre de 600 046 pieds (182 894 m). C'était une partie de la ferme Sainte-Famille. Ce terrain sert donc encore pour le monde de l'éducation.

Voilà une page d'histoire qui méritait d'être connue.

L'abbé Robert Simard a étudié et enseigné au Séminaire de Chicoutimi, y dédiant une grande partie de sa vie. Il est ordonné prêtre en 1953. Esprit investigateur et passionné d'histoire, on lui doit les premières recherches archéologiques de la région dans les années 1960 avec la Société d'archéologie du Saguenay. M. Simard a publié à quelques reprises dans *Saguenayensia*, sans compter ses monographies portant sur l'histoire du village de Baie-Sainte-Catherine et du Séminaire de Chicoutimi.

Notes

- ¹ Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay*, 4^e édition, p. 415.
- ² Gaston Gagnon, *La Pulperie : Histoire et aménagement*, p. 30.
- ³ François-Xavier Gosselin, *Chicoutimi, Reine du Nord*, 1913, p. 32.
- ⁴ Robert Simard, *Histoire du Séminaire*, 2013, p. 8-9.
- ⁵ *Ibid.*, p. 11.
- ⁶ Eugène Lapointe, *Mémoires, Saguenayensia*, vol. 32, no 3, p. 30.
- ⁷ *Ibid.*, p. 30.
- ⁸ Société historique du Saguenay, P002, S1, D347, p. 1.
- ⁹ *Le Canadien Québec, In Vie Quotidienne 1873-1881*, p. 354.
- ¹⁰ Mgr Marius Paré, *L'Église au Diocèse de Chicoutimi*, tome 4, p. 323.
- ¹¹ *Ibid.*, tome 1, p. 410.
- ¹² *Annales du Séminaire*, 7 septembre 1875.
- ¹³ *Annales*, 5 juin 1879.
- ¹⁴ *Annales*, 27 septembre 1879.
- ¹⁵ *Annales*, 15 juin 1883.
- ¹⁶ *Annales*, 30 avril 1879 et *Saguenyensia*, vol. 10, no 2, 1968.
- ¹⁷ *Annales*, 28 février 1886.
- ¹⁸ *Annales*, 4 décembre 1882 et *Varia scientifica*, vol. 1, p. 632.
- ¹⁹ *Annales*, 16 juillet 1886.
- ²⁰ *Vie Quotidienne*, 30 septembre 1886, p. 351.
- ²¹ *Vie Quotidienne*, 1^{er} février 1880.
- ²² Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi. La fondation*, p. 196.
- ²³ *Vie Quotidienne*, 8 janvier 1884 et *Progrès du Saguenay*, 10 janvier 1889.
- ²⁴ *Réveil du Saguenay*, 25 novembre 1886.
- ²⁵ *Progrès du Saguenay*, 13 mai 1889.
- ²⁶ *Op. cit.*, 2 décembre 1897.
- ²⁷ *Vie Quotidienne*, 16 décembre 1878, p. 321.
- ²⁸ Archives du Séminaire de Chicoutimi, C-22-344.
- ²⁹ *Le Canadien Québec*, 17 septembre 1881.
- ³⁰ *Vie Quotidienne*, 14 juillet 1884, p. 175.
- ³¹ *Annales*, 5 octobre 1887.
- ³² André Simard, *Les Évêques et les prêtres séculiers au Diocèse de Chicoutimi*, p. 60.
- ³³ Mgr Marius Paré, *L'Église au Diocèse de Chicoutimi*, tome 2, p. 39-42.

Pavillon de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).
Société historique du Saguenay, Fonds Maison de la Presse, FPH50, P01827-01

- ³⁴ *Ibid.*, p. 43.
- ³⁵ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 1, p. 489.
- ³⁶ *Ibid.*, p. 496.
- ³⁷ *Vie Quotidienne*, 19 juillet 1888.
- ³⁸ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 2, p. 45.
- ³⁹ François-Xavier Frenette, *Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*, 1945, p. 10.
- ⁴⁰ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 2, p. 47.
- ⁴¹ *Ibid.*, p. 51 à 54.
- ⁴² *Vie Quotidienne*, 11 février 1891.
- ⁴³ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 3, p. 14.
- ⁴⁴ *Ibid.*, p. 25.
- ⁴⁵ *Évocations et témoignages*, 1978, p. 315.
- ⁴⁶ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 4, p. 323.
- ⁴⁷ Victor Tremblay, *op. cit.*, p. 182.
- ⁴⁸ *Évocations et témoignages*, 1978, p. 315-316.
- ⁴⁹ *Progrès du Saguenay*, 31 août 1893.
- ⁵⁰ *Réveil du Saguenay*, 22 juillet 1893.
- ⁵¹ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 3, p. 207-208.
- ⁵² *Progrès du Saguenay*, 11 décembre 1896.
- ⁵³ Mgr Marius Paré, *op. cit.*, tome 4, p. 324.
- ⁵⁴ Gaston Gagnon, *La Pulperie. Histoire et aménagement*, p. 30.
- ⁵⁵ Normand Perron, *L'État et le changement agricole dans Charlevoix 1850-1950*, 2003, p. 90-91.
- ⁵⁶ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1989, p. 157-158.
- ⁵⁷ Gaston Gagnon, *Pouvoirs et Société à Chicoutimi*, p. 66.
- ⁵⁸ *Ibid.*, p. 64.
- ⁵⁹ *Annales*, 17 octobre 1897.
- ⁶⁰ Félix-Antoine Savard, *Menaud*, Fides, 1937, p. 20.
- ⁶¹ Gaston Gagnon, *Pouvoirs et société à Chicoutimi*, p. 66.
- ⁶² Fonds Huard, dossier 195. Gosselin à Huard, 11 décembre 1912. Archives de l'évêché.
- ⁶³ *La Défense*, vol. 1, no 3, 9 février 1898.
- ⁶⁴ Robert Parisé, *Le Fondateur du syndicalisme catholique au Québec*, p. 11.
- ⁶⁵ Lettre à Tancrede Bienvenue, 19 mars 1924, dans Gagnon Gagnon, *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean*, p. 192-193.
- ⁶⁶ Eugène Lapointe *op. cit.*, p. 36.
- ⁶⁷ *Oiseau-Mouche*, dans Gaston Gagnon, *Au Royaume du Saguenay*, p. 162.
- ⁶⁸ Eugène Lapointe, *op. cit.*, p. 37.
- ⁶⁹ *Progrès du Saguenay*, 30 mars 1899.
- ⁷⁰ Gaston Gagnon, *Au Royaume du Saguenay*, p. 153.
- ⁷¹ *Ibid.*, p. 156.
- ⁷² Greffe Jacques Auger, Québec, no 6216, 6 octobre 1892.
- ⁷³ Lots désignés par les numéros suivants : 19a2 : 1 acre, 1 rod, 20 perches ; 19b2 : 1-1-20 ; 19c2 : 0-0-24 ; 19d2 : 0-0-24 ; 19e2 : 0-0-20 ; 19f2 : 0-0-20 ; 19g2 : 0-0-7 ; 19h2 : 0-0-25 ; 19i2 : 0-0-20 ; 19j2 : 0-0-29 ; 19k2 : 0-0-38 ; 19l2 : 1-3-20 ; 19m2 : 0-1-4 ; 19n2 : 0-1-0 ; 19o2 : 0-2-16 ; 19p2 : 3-0-0. Les derniers lots étant contigus et bornés en totalité par la ligne entre lesdits premier et second rangs au nord par la rivière Saguenay et à l'est par la rivière du Moulin.
- ⁷⁴ Greffe Jacques Auger, Québec, no 6216, 6 octobre 1892.
- ⁷⁵ *Ibid.*
- ⁷⁶ *Ibid.*
- ⁷⁷ Greffe Thomas-Z. Cloutier, no 6378, 13 mars 1893.
- ⁷⁸ *Ibid.*
- ⁷⁹ *Vie Quotidienne*, 25 mai 1893.
- ⁸⁰ Greffe Thomas-Z. Cloutier, no 6636, 30 novembre 1893.
- ⁸¹ *Ibid.*
- ⁸² *Ibid.*, no 6635, 29 novembre 1893.
- ⁸³ *Vie Quotidienne*, 25 mai 1893.
- ⁸⁴ *Progrès du Saguenay*, 21 juin 1894.
- ⁸⁵ *Ibid.*, 9 mai 1895.
- ⁸⁶ *Ibid.*, 5 septembre 1895.
- ⁸⁷ *Ibid.*, 2 octobre 1897.
- ⁸⁸ *La Défense*, vol. 1, no 13, 14 avril 1897.
- ⁸⁹ *Ibid.*, vol. 2, no 5, 17 février 1898.
- ⁹⁰ *Progrès du Saguenay*, 26 mai 1898.
- ⁹¹ *Ibid.*, 17 août 1898.
- ⁹² *Ibid.*
- ⁹³ *Vie Quotidienne*, 12 décembre 1892, p. 180.
- ⁹⁴ *Le Protecteur de Chicoutimi*, 1^{er} avril 1899.
- ⁹⁵ *Écho de Charlevoix*, 5 avril 1899.
- ⁹⁶ *Bégin à Labreque*, 31 mars 1899, Archives de l'Évêché.
- ⁹⁷ *Annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour l'année 1898-99*, p. 620-622.
- ⁹⁸ *Progrès du Saguenay*, 30 mars et 6 avril 1899.
- ⁹⁹ *Ibid.*, 4 avril 1899.
- ¹⁰⁰ Cour supérieure de Chicoutimi, 1^{er} avril 1899.
- ¹⁰¹ Greffe Lucien Tremblay, no 5128, 4 avril 1899.
- ¹⁰² Greffe T. Z. Cloutier, no 13511, 18 novembre 1903.

Cent ans de célébration pour l'Exposition agricole de Chicoutimi

L'année 2020 aurait été une période de festivités pour l'Exposition agricole de Chicoutimi : elle célèbre son 100^e anniversaire. La programmation du centenaire est malheureusement reportée en raison des mesures sanitaires exceptionnelles en vigueur. L'équipe de *Saguenayensia* a pris l'initiative de souligner l'événement en retraçant les grandes lignes de l'histoire de l'Exposition agricole. À travers le *Progrès du Saguenay*, nous revisiterons la toute première exposition agricole de 1921, la relocalisation de l'évènement dans les années 1940 et des moments plus récents de cette tradition régionale.

Célébrer les agriculteurs et l'entrepreneuriat régional

Au début des années 1920, caressant le rêve de devenir la Chicago du Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean bouillonne d'activités dans les sphères industrielle, commerciale et agricole. La pression sur le développement économique devient tellement importante qu'à titre indicatif, la Chambre de commerce régionale met en place des instances municipales afin de répondre plus aisément aux besoins liés au développement économique de ces secteurs.

En juillet 1921, les membres de la Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi prennent la décision de tenir une exposition agricole régionale à l'automne afin de mettre en évidence les intérêts des agriculteurs et des entrepreneurs. Les organisateurs, bien que décidés à faire de l'exposition un

succès, sont dans l'incertitude... Quelque 20 ans plus tôt, une exposition régionale organisée à Chicoutimi s'est terminée en un vaste gouffre financier. Seule la revente du terrain acquis pour l'évènement a couvert de justesse les dettes contractées par la Société d'Agriculture¹. C'est avec l'aide du député provincial de l'époque, Joseph-Arthur Gaudreault, qu'un octroi fut demandé au ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, afin d'assurer la tenue de l'évènement et sa réussite financière².

D'abord, les organisateurs de l'exposition désirent tenir l'évènement au Patinoire³, mais rapidement, la décision est révisée en raison du trop grand nombre d'inscriptions. Pour cette première édition, seuls les membres de la Société d'Agriculture, dont l'adhésion annuelle est de 2 \$, ont l'autorisation d'exposer. C'est donc dire qu'une possibilité de 300 exposants est à considérer⁴. Des pourparlers sont engagés avec le Club de courses de Chicoutimi afin d'organiser l'Exposition agricole sur les champs de course, dans le secteur de Rivière-du-Moulin. Cette fois, c'est le département du ministère de l'Agriculture qui met un frein aux discussions, voyant d'un très mauvais œil l'association entre les courses de chevaux et l'Exposition agricole⁵. Enfin, un terrain de huit acres (32 375 m²) situé dans le secteur ouest de Chicoutimi (actuel lieu de l'église Saint-Joachim) est acquis par la Société d'Agriculture sur lequel sont prévus de construire en 15 jours quatre pavillons permanents pour tenir les expositions subséquentes. En l'honneur du ministre de

MYRIAM BLAIS
Adjointe aux communications à la Société historique du Saguenay



Exposition agricole de Chicoutimi en 1924 au Parc Caron.

Société historique du Saguenay, FPH65, P01310-02

l'Agriculture, l'espace est nommé le Parc Caron⁶.

Lors de cette première édition, les exposants peuvent compétitionner dans trois divisions distinctes : les animaux, les animaux de race pure de la basse-cour et les produits de la ferme, lesquelles sont réparties en quelques classes spécifiques. Pour chaque classe, trois à cinq prix variant entre 0,50 \$ à 5 \$ sont remis aux gagnants. Les prix en argent proviennent en grande majorité des généreuses donations, entre autres, de la Banque Nationale, de la Banque de Montréal et de J.-E.-A. Dubuc⁷.

L'exposition se voulant une activité régionale, la population du Lac-Saint-Jean n'est pas laissée de côté. La date initiale est même changée pour permettre aux Jeannois de se joindre aux festivités et des trains sont nolisés par la Société d'Agriculture afin d'assurer une navette de jour et de soirée.

Une première édition couronnée de succès

Ainsi a lieu, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1921, la première édition de l'Exposition agricole de Chicoutimi. Malgré la mauvaise température, c'est près de 6 000 personnes qui participent à l'évènement, dont plusieurs centaines en provenance du Lac-Saint-Jean.

Pour la modique somme de 0,25 \$, les visiteurs admirent non seulement les animaux de la ferme, mais également les trésors de nombreux entrepreneurs locaux : automobiles, moulins à coudre, phonographes, confections domestiques

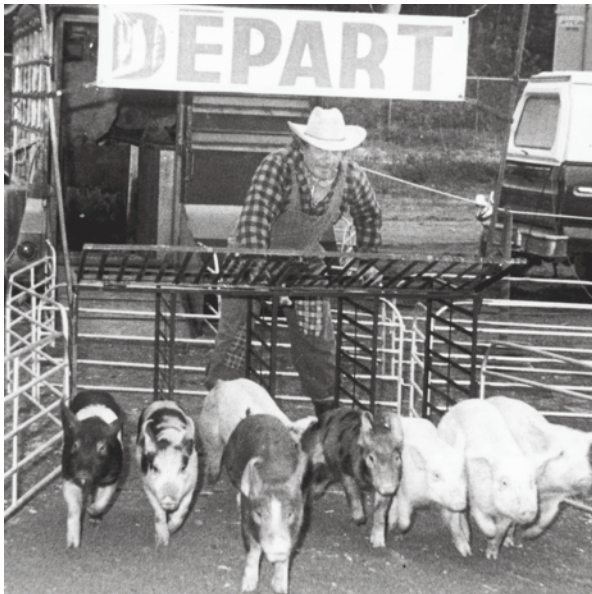
de toutes sortes, étoffes, artisanats, électroménagers, maisons modernes, traîneaux à billots, et autres. Bref, des produits pour tous les goûts! Plusieurs amusements sont aussi à la disposition des visiteurs qui, en participant à des jeux d'adresse, peuvent être récompensés par de beaux prix, dont de jolies poupées et de bons chocolats. Des hiboux et des ruches d'abeilles sont exposés pour satisfaire l'appétit des plus curieux.

Le dimanche, dernière journée de la première édition de l'exposition, les divers bâtiments et le parc sont bénis par Mgr Almas Larouche. S'en suit une série de discours prononcés par le député provincial, le Dr Edmond Savard, le député fédéral, l'honorable Émile Moreau, le maire de Chicoutimi, Elzéar Lévesque, et le président de la Société d'Agriculture, Joseph-Dominique Guay, célébrant le succès de cette première édition.

À ce titre, le journaliste anonyme du *Progrès du Saguenay* souligne que les souscriptions seront dorénavant plus que nécessaires si la population désire poursuivre cette nouvelle tradition aussi longtemps que possible tout en soutenant le développement de l'économie locale⁸.

Victime de son succès : lorsque l'achalandage force à la relocalisation et à l'agrandissement

Les années suivant la première édition continuent à être tout aussi populaires auprès des Saguenéens et des Jeannois. Au milieu des années 1940, l'Exposition agricole de Chicoutimi fait face à une impasse. Devant



le nombre grandissant de festivaliers et d'exposants, l'espace du Parc Caron est insuffisant pour contenir l'ensemble des activités. Quel beau problème dit-on!

Après la vente du Parc Caron à la Centrale de Chicoutimi, de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, à la fin de l'année 1945⁹, la Société d'Agriculture fait l'acquisition d'un nouveau terrain : 10 acres (40 469 m²) sur lesquels est construit, en collaboration avec le comité des sports de Chicoutimi, un immense amphithéâtre de 6 000 sièges (500 de plus que le Colisée de Québec!). Le bâtiment est à l'épreuve du feu et coûte près de 400 000 \$¹⁰. Il servira à la fois aux activités de la Société d'Agriculture et à un futur club de hockey¹¹. Vous l'aurez deviné, il s'agit bien sûr de l'actuel Centre Georges-Vézina. Une expansion est réalisée en 1978 en collaboration avec la ville de Chicoutimi. Le nouveau bâtiment, nommé Pavillon de l'agriculture, accueille dès lors la Société d'Agriculture qui s'y s'installe en permanence, permettant de maintenir le bureau en fonction toute l'année¹².

Dès 1997, face à une décroissance de l'achalandage, les organisateurs de l'Exposition agricole de Chicoutimi prennent une décision : l'accès au site, payant depuis 1921, devient complètement gratuit. Seuls les activités et les manèges sont payants. Par ailleurs, à travers les photographies d'archives conservées à la Société historique du Saguenay, il est possible de constater la présence de manèges dès 1988.



L'exposition agricole 100 ans plus tard

Un siècle a passé, et l'Exposition agricole de Chicoutimi s'est réinventée année après année afin d'être toujours d'actualité. C'est maintenant près de 50 000 visiteurs qui se rendent sur place, sur cinq jours, afin d'assister aux différents concours, visiter les animaux de la ferme et vivre des sensations fortes grâce aux manèges de Beauce Carnaval. L'édition du centenaire étant malheureusement reportée, on ne peut s'attendre qu'à une 101^e année remplie de surprises qui sauront plaire à toute la famille!

Diplômée d'un baccalauréat en histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et étudiante à la Maîtrise en études et interventions régionales, Myriam Blais partage son temps depuis 2017 entre les contrats de recherche à l'UQAC et les terrains d'archéologie pour Subarctique.

Notes

¹ « L'exposition de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 15 septembre 1921, p. 3.

² Avila Charbonneau, « Exposition agricole », *Progrès du Saguenay*, 21 juillet 1921, p. 8.

³ Le patinoire est un vaste bâtiment servant à la fois d'aréna et de lieu de rassemblement. Selon les photographies d'archives de la Société historique du Saguenay et les propos recueillis dans le *Progrès du Saguenay*, le patinoire était situé près de la rivière Saguenay sur la rue Morin entre le pont Sainte-Anne et la Zone portuaire.

⁴ « La Société d'Agriculture », *Progrès du Saguenay*, 8 septembre 1921, p. 8.

⁵ *Op. cit.*, 15 septembre 1921, p. 3.

⁶ *Ibid.*

⁷ « L'exposition de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 22 septembre 1921, p. 10.

⁸ « L'exposition régionale. Un succès inespéré », *Progrès du Saguenay*, 6 octobre 1921, p. 1 et 4.

⁹ « La Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 24 janvier 1946, p. 6.

¹⁰ « Le colisée sera construit au cours de l'été », *Progrès du Saguenay*, 27 février 1947, p. 4.

¹¹ *Ibid.*

¹² Exposition agricole de Chicoutimi (2020), *Qui sommes-nous?*.

Course de cochon. 70^e édition de l'Exposition agricole de Chicoutimi en juin 1990.

Société historique du Saguenay, Fonds Maison de la Presse, FPH50, P09201-02

Exposition agricole de Chicoutimi en juin 1991.

Société historique du Saguenay, Fonds Maison de la Presse, FPH50, P09202-11

*Saguenayensia,
l'incontournable revue
pour connaître notre
histoire!*



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

(418) 547-0666

**JE SUIS FIER DE
SUPPORTER NOTRE
PATRIMOINE RÉGIONAL !**



RICHARD 
MARTEL DÉPUTÉ
CHICOUTIMI—LE FJORD

320, RUE SAINTE-ANNE, BUREAU 101, CHICOUTIMI, QC G7J 2M4
RICHARD.MARTEL@PARL.GC.CA • 418-698-5648



LA PULPERIE DE CHICOUTIMI MUSÉE RÉGIONAL

vous présente...

**OUVERT
À L'ANNÉE**

300, rue Dubuc
SAGUENAY
Arr. Chicoutimi
418.698.3100

www.pulperie.com



**LOIN
D'ÊTRE NAÏF!**

*Arthur
Villeneuve*

EXPOSITION PERMANENTE



**FRAGMENTS
D'HUMANITÉ.
ARCHÉOLOGIE DU QUÉBEC**

EXPOSITION TEMPORAIRE

Jusqu'au 13 septembre 2020



NOUVELLE EXPOSITION

**CONFINER
LE QUOTIDIEN**

EXPOSITION TEMPORAIRE

Du 12 juin au 20 septembre 2020



LE GLISSEMENT DE TERRAIN DU 4 MAI 1971 DE SAINT-JEAN-VIANNEY

Identifié évènement historique par Saguenay

Dans la nuit du 4 mai 1971, un important glissement de terrain emporta avec lui une partie de la municipalité de Saint-Jean Vianney.

Dans les jours qui suivirent, la fermeture officielle du village engendra l'exode de 240 familles et de 1700 personnes. Les maisons encore debout seront pour la plupart déménagées dans les secteurs Arvida et Shipshaw. D'autres seront démolies, voire brûlées.

Le glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney est également une tragédie humaine : ce sont 42 maisons qui ont été emportées et 31 personnes y ont perdu la vie, parmi lesquelles on compte des familles complètes.

Aussi, la catastrophe de Saint-Jean Vianney a provoqué de nombreux changements, tant sur la question de la sécurité civile qu'au point de vue scientifique, reliant en effet l'occurrence et l'importance de nombreux glissements de terrain à la présence et à la pression interne d'une nappe d'eau souterraine captive en profondeur sous des sols argileux.

À l'aube du cinquantième anniversaire de cette tragédie, Saguenay est fière d'octroyer un statut légal d'identification patrimoniale à l'évènement historique.

Saguenay reconnaît l'importance de son patrimoine culturel